

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'en bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. VII.

No. 2.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 5 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 JANVIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : No. 319, Rue St. Antoine, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

## SOMMAIRE

Le Centenaire de la défaite de Montgomery : le 31 décembre 1775, les 30 et 31 décembre 1875; Institut Canadien de Québec; Bal à la Citadelle; Le Centenaire à Québec.—Statistique.—Chiffons pour Dames : Ce qui se porte à Paris.—Nos Collaborateurs.—Vingt mille lieues sous les mers.—Les merveilles de la chimie : Un nouveau métal.—Le chauffage chez les anciens.—Le Nord-Ouest.—POÉSIE : Les fleurs de mon panier.—La confession de la Duchesse.—Le Canal de Suez.—Quelques pensées.—NOUVELLES GÉNÉRALES : Canada; Europe.—FÉLÉTON : Aventuriers et Corsaires.—Le jeu de Dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Une journée d'hiver en Hollande.—Le pont de l'avenue Girard, à Philadelphie.—Panorama de l'Isthme et du Canal de Suez.—La chasse à l'ours blanc dans les régions polaires.

## LE CENTENAIRE DE LA DÉFAITE DE MONTGOMERY

Nous n'avons pu donner dans notre dernier numéro le compte-rendu des fêtes par lesquelles Québec a célébré le centième anniversaire de la victoire qui conserva le Canada à l'Angleterre. Nous réparons aujourd'hui de notre mieux cette omission, et nous réunissons ici, à titre de renseignement historique pour nos arrière-petits-neveux, la narration des événements du 31 décembre 1775 et le récit de la manière dont la mémoire en fut honorée les 30 et 31 décembre 1875. Nous empruntons au *Courrier de St. Hyacinthe* la partie historique; l'*Événement* nous fournit le détail de la séance du 30 et du bal du 31 décembre dernier.

### LE 31 DÉCEMBRE 1775

Il y a dans l'histoire des peuples de ces dates qui sont ineffaçables, et nous ne saurions passer sous silence celle du 31 décembre 1775, car elle est une des plus intéressantes de nos annales.

Demain, un siècle se sera écoulé depuis le jour où les colonies de la Nouvelle-Angleterre, en révolte ouverte contre leur métropole, cherchèrent à s'emparer du Canada et à planter le drapeau de l'indépendance sur la citadelle de Québec.

A l'occasion de ce centième anniversaire, nos lecteurs voudront bien jeter avec nous un regard sur cette page de notre histoire et nous laisser raconter en quelques mots le fameux siège de Québec par les Américains.

L'Angleterre, en voulant restreindre les privilèges de ses colonies américaines, entraver leur commerce par des prohibitions que les colons considéraient injustes et vexatoires, et les taxer en dépit de leurs protestations, s'était attirée leur animadversion et leur courroux. On finit par se soulever et prendre les armes pour conquérir la liberté menacée. Le Canada qui, dans les guerres de la France et de l'Angleterre, avait été le théâtre constant de la lutte, devint encore le point de mire de ceux qui désiraient faire disparaître la domination anglaise de cette portion de l'Amérique. Les colonies en révolte résolurent de s'emparer du Canada et de porter ici le théâtre de leurs opérations militaires.

Le danger devint sérieux, le congrès américain fit appel aux Canadiens et leur demanda de s'unir à lui dans son hostilité contre la métropole, et celle-ci en fut alarmée.

On se prépara de part et d'autre, et la guerre ne tarda pas à commencer. La prise des forts Carillon, St. Frédéric et St. Jean fut le signal de l'invasion du Canada par les Américains. Arnold, qui plus tard devait trahir sa patrie, et Montgomery, le même qui avait assisté au siège de Québec par Wolfe en 1759, s'avancèrent à la tête des troupes américaines vers Québec; les populations se soulevèrent d'elles-mêmes, ou restèrent neutres; Montréal et Trois-Rivières tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et le gouverneur Carleton se renferma dans sa capitale dont on commença aussitôt le siège.

Les Anglais n'avaient qu'une garnison de 1,800 hommes dans Québec dont 500 Canadiens, lorsque les Américains commencèrent le siège de la capitale. La population de la ville elle-même n'était que de 5,000 âmes. Cependant on résolut de défendre courageusement la seule place importante peut-être qui ne fut point au pouvoir de l'ennemi; on s'occupa à fortifier la ville; les remparts et les quais furent garnis de canons; aux extrémités de la basse-ville l'on dressa des barricades afin de

prévenir toute surprise, et deux barrières, défendues par une batterie masquée, furent placées au bout de la rue Champlain.

Arnold, de son côté, n'avait que 900 hommes, y compris les Canadiens sous la conduite du colonel Livingston. Cependant on occupa Beauport et la Canardière, et Montgomery établit son quartier-général à Sainte-Foye. Son dessein était de s'emparer de la ville par un coup de main, d'autant plus que le peu de soldats qu'il avait à sa disposition et le petit nombre de bouches à feu ne lui permettaient point de faire un siège régulier. La nuit du 30 au 31 décembre fournit l'occasion aux ennemis de monter à l'assaut. L'obscurité était complète, il tombait une neige épaisse et le gros vent qui soufflait empêchait tout bruit de se propager. Le sort du Canada allait donc se décider dans cette nuit même. Carleton, qui connaissait les projets des ennemis par des déserteurs, redoubla d'attention. Montgomery divisa ses troupes en quatre corps. Le premier, ayant pour chef le colonel Livingston, devait faire une fausse attaque contre la porte Saint-Jean; le second, sous la conduite du major Brown, devait menacer la citadelle, tandis que le colonel Arnold et Montgomery, avec deux autres corps chargés de la véritable attaque, devaient pénétrer dans la basse-ville et enlever, celui-là les barricades du Sault-au-Matlot, celui-ci celles de la rue Champlain.

A deux heures du matin toutes les troupes ennemies se trouvent à leur poste, le signal est donné au moyen de fusées, et l'attaque commence. Les sentinelles anglaises donnent l'alarme. Le brave Montgomery s'avance au pied de la citadelle dans un sentier étroit, rempli de glaces, où deux hommes pouvaient à peine passer de front; il conduit ses soldats à la mort ou à la victoire. Les Américains franchissent la première barrière sans difficultés. Arrivé à la seconde, l'on s'aperçoit qu'elle est défendue par une batterie de sept canons et une forte garde. Que faire? Retourner eût été s'exposer à une mort désormais inévitable; il n'y avait pas à balancer, des braves ne savent fuir. Les troupes s'élançant à l'assaut, les canons à l'instant vomissent la mitraille, la première victime de la bravoure tombe, c'est Montgomery. Le désavantage de Pétrouise position où est engagée la colonne ennemie la force à se retirer. Pendant que Montgomery trouve ici une mort glorieuse, Arnold de son côté à la jambe fracassée; cependant le succès couronne pour un instant ses efforts; la colonne américaine, au nom de "Vive la liberté," fait la garde anglaise prisonnière. A la dernière barrière défendue par Dumas, les ennemis sont forcés de se replier dans les maisons, l'échelle est placée pour escalader les barricades; l'intrepide Charland, avec un sang-froid admirable, au milieu des balles, va retirer l'échelle en dedans des barricades, tant il est vrai que le courage est inné dans le cœur du Canadien comme du Français.

Carleton, averti de la défaite de Montgomery à Près-de-ville, concentre ses forces vers Saint-Roch, et enveloppe les ennemis; la colonne d'Arnold est alors faite prisonnière; les Américains sont vaincus, Québec est sauvé.

Montgomery était disparu. Après le combat, l'on fit des recherches et on trouva son corps enseveli sous une légère couche de neige. Ses compagnons d'armes, en voyant l'épée de leur brave commandant, ne purent s'empêcher de verser des larmes, car sous la cuirasse du soldat l'on trouve la sensibilité du cœur. Le gouverneur rendit les honneurs militaires aux cendres du héros, et Montgomery fut enterré avec pompe.

Les actes de bravoure ne sont jamais oubliés. En arrivant à Québec, l'œil du touriste aperçoit sur le penchant du Cap Diamant une planche portant une inscription; c'est pour indiquer l'endroit où tomba Montgomery. Touchant et pieux souvenir de l'héroïsme et du dévouement de cet homme pour son pays.

Après la défaite des Américains devant Québec, le Congrès ne se découragea pas; un second manifeste fut envoyé en Canada, promettant de nouveaux renforts; des hommes éminents vinrent même dans le pays; Franklin, Chase, Carroll sollicitèrent en vain les Canadiens à se joindre à eux. Le Dr. Carroll, jésuite, mort en 1815 évêque de Baltimore, fut envoyé auprès du clergé canadien sans plus de succès, et l'on dut enfin renoncer à tout espoir de s'emparer de cette importante colonie.

Ce siège de Québec est encore présent à la mémoire du peuple Canadien, car à peine trois vies d'hommes se sont depuis écoulées et la génération présente a connu quelque-uns de ceux qui furent les témoins de l'invasion. En-

fant, nous avons entendu notre grand-père paternel nous raconter qu'il avait vu revenir du siège les débris épars de l'armée américaine.

L'Angleterre dut à cette époque la conservation de sa colonie du Canada à ses sujets canadiens-français, comme plus tard à Châteauguay, leur fidélité et leur bravoure devaient protéger le drapeau britannique contre les balles de l'armée des Etats-Unis.

### LES 30 ET 31 DÉCEMBRE 1875

#### INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

La séance donnée hier au soir dans la Salle Victoria, sous les auspices de l'Institut Canadien, en l'honneur du Centenaire, avait attiré un nombreux auditoire et a eu plein succès. La salle était décorée de la façon la plus heureuse et avait un aspect tout militaire. On n'y voyait que drapeaux et fusils, au milieu desquels le drapeau de Carillon occupait la place d'honneur. Sur le devant de la tribune d'où les orateurs adressaient la parole, brillait l'épée de Montgomery.

A sept heures et demie, le président de l'Institut, M. J. F. Belleau, a pris le fauteuil ayant à sa droite Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et Madame Caron, le Col. Strange, le Maire, M. Owen Murphy; et à sa gauche, Mgr. l'archevêque de Québec, l'hon. M. Cauchon et Madame Cauchon, M. le juge Taschereau et Mme Taschereau, Sir Narcisse Belleau, etc. Dans la salle on remarquait M. Joly, M. le consul de France, l'hon. M. Ouimet, M. Laurier, etc. . . .

Après l'ouverture jouée par le corps de musique de la batterie B, M. L. P. Turcotte a lu une étude très-bien faite sur l'*Invasion du Canada et le siège de Québec par les Américains en 1775*. L'auteur a su condenser dans un récit bien ordonné tous les faits de nature à éclairer cet épisode de notre histoire. Il a commencé par un résumé, complet dans sa concision, des grandes époques de notre histoire jusqu'à 1775; puis il a bien raconté avec détail l'invasion et en a bien marqué les diverses phases et le caractère.

La *Vision de Montgomery*, composée et lue par M. Pamphile Lemay, est un très-beau morceau de poésie. Il y a dans cette pièce du souffle, de la grandeur, une inspiration soutenue, de belles images. On sentait que le poète s'était contenu pour ne pas laisser sa verve déborder son sujet. Il avait gagné à cette mesure forcée une double énergie d'expression. Ce morceau restera, et on le relira avec plaisir et émotion.

La palme de la soirée, cependant, a été pour M. Henri T. Taschereau, dont le discours fin, sensé, tour à tour spirituel et éloquent, a plu infiniment à tout le monde. On en a admiré le style élégant et facile, le ton digne; on a été frappé de la justesse des appréciations.

#### BAL A LA CITADELLE

Les réunions auxquelles a donné lieu le centenaire de 1775, ont été brillamment couronnées par le bal costumé à la Citadelle. Dans cette commémoration historique la première place devait naturellement appartenir à la vieille forteresse sauvée en 1775 par l'héroïsme de ses défenseurs, et on pouvait être sûr d'avance que le Col. Strange ne la laisserait pas usurper. Il a eu l'heureuse idée de donner un bal dans lequel les invités figuraient autant que possible dans les costumes de l'époque glorieuse que l'on célébrait. Cette évocation des plaisirs d'autrefois, cette restauration des salons disparus à eu complet succès; et par moment, lorsque les habits noirs s'éloignaient pour ne pas chasser l'illusion, on se serait cru dans les appartements de Lord Carleton.

Il faut avouer que ce n'était pas mince entreprise que de rendre ainsi la vie et l'animation à un coin du passé, et de nous donner un si rare spectacle. On ne s'est épargné aucune peine pour ressaisir et rendre l'image à demi-effacée dans son cadre. Les décorations, faites sous la direction du capt. LaRue, étaient de fidèles reproductions et de gracieux ornements.

Un peu avant minuit, on a entendu retentir la trompette et tout à coup est apparu à la porte de la salle du bal donnant sur le cap, un peloton de la garde qui a défilé au milieu de l'élégante réunion, sous le feu de tant de brillants regards, avec autant d'impassibilité que sous la mitraille de l'ennemi. Les dames, de leur côté, ont bravement gardé leur calme et leur joyeuse sérénité.

Parvenue au haut de l'escalier, la garde a fait halte et le bombardier Dunn, qui jouait le rôle d'un des héros de 1775, le sergent Hugh Mc-

Quarters, a adressé la parole au col. Strange qui se tenait en costume d'un commandant d'artillerie de 1775, au bas des marches, entouré d'un frais bataillon de jolies héroïnes. Le colonel a répondu en vers bien sentis. Ceux qui ont vu ce tableau historique ne l'oublieront pas. Aussitôt après, les danses ont repris comme de plus belle, le plaisir a remplacé l'émotion, et la polka, la guerre.

Il faudrait la plume d'un artiste pour décrire les toilettes variées et charmantes dont le souvenir tourbillonne dans la mémoire. Un brillant officier du dernier siècle, revenant au monde, aurait pu se croire éveillé du matin. Il aurait repris sa cour interrompue auprès des belles, retrouvé ses braves camarades, et pensé seulement, à part lui, que, depuis la veille, les danses étaient bien changées!

Les dames portaient avec une grâce parfaite les toilettes d'une autre époque, et ce léger travestissement ajoutait un charme nouveau à leur beauté. Savoir être jolie à cent ans de distance, porter à ravir la mode inventée pour nos grand-mères, c'est merveille. Les hommes se tiraient d'affaire avec un peu plus de difficulté; ils semblaient d'abord un peu gênés dans leurs costumes, mais, la danse aidant, cet instant d'hésitation a bientôt disparu. Ils sont promptement redevenus irrésistibles; les lauriers d'il y a un siècle ont disparu sous les lauriers d'aujourd'hui.

La société québécoise doit grande reconnaissance au Colonel Strange pour lui avoir offert un spectacle si nouveau et si recherché, et lui avoir procuré un si délicat plaisir. Le souvenir du brillant exploit de 1775 restera cher aux amis de la gloire; mais nous ne savons vraiment si, dans la mémoire des dames et des danseurs, le souvenir du bal du 31 décembre 1875 n'éclipsera pas le grand événement historique. Dans tous les cas, pour bien apprécier deux occurrences si différentes et être juste à l'égard de tout le monde, on peut dire qu'on a aussi bien dansé le 31 décembre 1875, qu'on s'était bien battu le 31 décembre 1775.

#### LE CENTENAIRE A QUÉBEC.

La maison de la rue S. Louis, où mourut le Général Montgomery, fut couverte de décors, et le pavillon américain en drapait les quatre coins. Le soir du 31 décembre, elle fut illuminée, et la garnison de la citadelle vint la saluer. L'inscription suivante était placée sur la façade de la maison :

"Ici mourut il y a cent ans le Général Montgomery, qui tomba en voulant planter le drapeau américain sur les plaines d'Abraham. Honneur à sa mémoire. Dieu sauve la Reine (God save the Queen.)"

A minuit, une salve de cent coups de canon fut tirée de la citadelle, pour célébrer la victoire que remportèrent les armes anglaises à pareille heure, il y a 100 ans.— Au même instant, à Washington, New York et dans les autres villes des Etats-Unis, la voix du canon et des cloches annonçait la naissance de la centième année de l'indépendance des Etats-Unis.

#### LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE

XX

Un traiteur anglais du nom de J. Long, qui visita la Prairie-du-Chien dans l'été de 1780, à l'époque de la guerre anglo-américaine, en compagnie de vingt Canadiens, dit qu'il y avait alors à cet endroit une ville très-remarquable, bâtie à la manière indienne, et que les trafiquants indiens y avaient déposé leurs fourrures sous la garde du capitaine *Langlad* (Langlade), interprète du roi (1). Avant d'arriver à la

(1) *Voyages chez différentes nations de l'Amérique Septentrionale*, par J. Long, trafiquant et interprète de langues indiennes. Traduit de l'anglais par J. B. L. J. Billecoq.

Prairie-du-Chien, Long fit rencontre de deux cents indiens de la tribu des Renards, auxquels il déclara, en réponse au discours de leur chef, que leur "grand-père commun l'avait envoyé par ce chemin pour prendre les fourrures et les pelleteries qui sont dans la Prairie-des-Chiens, sous la garde du capitaine Longlad, de peur que les *Grands Coureurs* (c'est-à-dire les Américains) ne viennent les piller." Sept jours après cette entrevue, ajoute ce voyageur, "nous arrivâmes à la Prairie-des-Chiens où nous trouvâmes les pelleteries des marchands, en ballots, dans une hutte de troncs d'arbres, gardées par le capitaine Longlad et quelques indiens qui furent charmés de nous voir. Nous restâmes quelque temps, primes environ trois cents ballots des meilleures pelleteries, et en remplîmes le canot. Il en restait six de plus, nous les brûlâmes pour empêcher l'ennemi de les prendre, n'ayant nous-mêmes aucun endroit pour en emmagasiner davantage, et nous continuâmes notre route vers Michillimakinac. Environ cinq jours après notre départ, nous fûmes informés que les Américains étaient venus pour nous attaquer; mais à leur grand chagrin nous étions tout à fait hors de leurs atteintes (1)."

## XXI

S'il arrivait souvent à Langlade d'entreprendre de longues courses et de se rendre à la Prairie-du-Chien, à Michillimakinac ou à Toronto, au sujet de ses fonctions d'agent des Sauvages, il demeurait cependant la plus grande partie du temps à la Baie-Verte.

Ce poste était loin d'avoir alors l'importance qu'il a acquise depuis. En 1785, il ne contenait pas plus de sept familles de blancs qui, avec leurs domestiques, formaient un total d'environ 56 âmes. Ces familles se composaient comme suit : Charles de Langlade, sa femme, deux servantes Pawnee (2) et trois domestiques; Lagral (?) et sa femme; Jean-Baptiste Brunet, sa femme, trois enfants et un domestique; Amable Roy, sa femme, deux servantes Pawnee, un domestique, et Jean-Baptiste Leduc, un ancien traiteur, qui demeurait avec eux; Joseph Roy, sa femme, cinq enfants et un domestique; et un jeune homme du nom de Marchand, agent d'une compagnie de traite de Michillimakinac, et quatre domestiques. Langlade, Grignon, Amable Roy et Marchand demeuraient sur le côté Est de la rivière aux Renards, tandis que Brunet, Lagral et Joseph Roy résidaient sur la rive opposée.

Jacques Porlier fut probablement le premier colon qui alla ensuite se fixer à la Baie-Verte, en 1797. Il fut suivi, l'année suivante, par Charles Réaume. D'autres Canadiens vinrent grossir les rangs de la petite colonie, de sorte qu'en 1812, elle pouvait avoir une population d'environ deux cent cinquante âmes.

Les principaux habitants canadiens de la Baie-Verte étaient : M. Duchesneau, Louis Gravel, Barthélemy Chevalier, Pierre Chalifoux, Jacques et Nicolas Vian, Pierre Carboneau, Alexandre Gariépy, Louis Beaupré, Prisque Huot, Joseph Ducharme, Jean-Baptiste Langevin, Amable Normand, Jean-Baptiste Lavigne, Augustin Bonnetterre, Joseph Boucher, Antoine Lebrun, Augustin Thibeau, Louis Bourdon, Alexandre Dumont, Georges Fortier, Jean-Baptiste Laborde, Amable Durocher, Jacques Ecuyer, Basile Larocque, Dominique Brunet, Joseph Jourdain, Pierre Brunet, Pierriette Grignon, Pierre Grignon, Charles Grignon, Louis, Augustin et Jean-Baptiste Grignon.

Après Charles de Langlade, Pierre Grignon, son gendre, était l'homme le plus important de la Baie-Verte. D'abord voyageur dans la région du lac Supérieur, Grignon fit ensuite la traite pour son propre compte, à la Baie-Verte, avant l'année 1763. Il eut d'une première femme, une Menomonee, trois enfants; l'un mourut jeune des suites d'une chute; l'autre s'éteignit à Montréal où il recevait son éducation, et le troisième, Pierriette, éleva une famille. Il épousa en secondes noces Melle

Domitilde de Langlade, qui lui donna neuf enfants, dont voici les prénoms avec leur date de naissance : Pierre-Antoine, 21 octobre 1777; Charles, 14 juin 1779; Augustin, 27 juin 1780; Louis, 21 septembre 1783; Jean-Baptiste, 23 juillet 1785; Domitilde, 21 mars 1787; Marguerite, 23 mars 1789; Hippolyte, 14 septembre 1790; Amable, décembre 1795.

Les missionnaires étaient rares à cette époque, et c'est à peine si quelques-uns ont, à de rares intervalles, visité la Baie-Verte depuis 1745 jusqu'à 1820. Apprenant, vers 1784 ou 1785, qu'un missionnaire, le P. Payette, venait d'arriver à Michillimakinac, Grignon, qui se trouvait alors dans l'île, crut devoir saisir cette occasion unique pour aller saluer l'apôtre de Dieu et le prier de baptiser ses enfants. Il dépêcha immédiatement un messager à la Baie-Verte, lequel ramena dans un canot d'écorce sa femme et ses enfants, après avoir franchi heureusement les deux cents quarante milles qui séparaient ce poste de Michillimakinac. Tous furent reçus à bras ouverts par ce bon missionnaire, visiblement ému par cet acte d'attachement à la religion de leurs pères.

Grignon mourut au mois de novembre 1795, âgé d'environ cinquante-cinq à soixante ans. Il était de haute taille, d'une vigueur musculaire peu ordinaire, et il joignait à ces avantages physiques une rare affabilité et une stricte probité. Très-hospitalier, il ne manquait jamais chaque année de convier bon nombre de traiteurs canadiens à quelque agréable réunion, où ni le bon vin, ni les joyeuses chansons, ni les récits émouvants ne faisaient défaut. Sa femme épousa, quelques années après sa mort, un Canadien du nom de Jean-Baptiste Langevin.

Quelques-uns des colons de la Baie-Verte mentionnés plus haut possédaient des esclaves. Langlade en avait deux qui lui avaient été donnés par les Ottawas, et qui appartenaient à la tribu Osage. Il ne les traitait pas comme des esclaves, mais comme des serviteurs fidèles, qui paraissaient fort satisfaits de leur sort. L'un d'eux passa sa vie à son service, et il donna au second, Antoine, sa liberté après douze ans de servitude. Ce dernier continua de demeurer pendant quelque temps chez Langlade comme domestique, puis il retourna au milieu de la tribu Osage dont il devint bientôt le chef. Les esclaves des autres colons, presque tous Pawnees (1), n'étaient pas toujours aussi bien traités. Ainsi, Jean-Baptiste Brunet malmenait tellement un esclave nègre qu'il avait acheté d'un traiteur de Saint-Louis, moyennant cent piastres, que Campbell, agent des Sauvages pour le gouvernement américain, crut devoir le lui ôter. Il est certain pourtant que des cas de ce genre étaient rares.

## XXII

Le mémoire de Grignon dit que Charles de Langlade épousa à Montréal, vers 1759, Melle Charlotte Bourassa, fille de M. Laurent Bourassa, riche marchand de cette ville. Cette courageuse femme s'arracha aux douceurs de la civilisation pour aller passer le reste de ses jours au milieu de la solitude, où elle sut mêler les joies de la famille aux rigueurs d'un véritable exil.

Lorsque Madame de Langlade arriva à la Baie-Verte, elle ne connaissait rien de la vie solitaire qui lui était réservée, et elle craignait terriblement les indiens. A leur vue, elle éprouvait de véritables crispations de nerfs, ne pouvant maîtriser l'émotion profonde qui la dominait. Aussi, lorsqu'un ayant, un jour, répandu la nouvelle que les Sauvages étaient sur le point d'arriver, dans un but hostile, elle se rendit en un instant chez ses voisins pour leur

(1) Bougainville, dans son *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de Sept Ans* (1757), dit que la tribu Panis joue dans l'Amérique le rôle des nègres en Europe. Parlant du poste de traite de la Saskatchewan, alors appelé Poskoïac, il fait l'observation suivante au sujet des Panis : "Un des commerces de ce poste, dit-il, est en Panis; c'est une nation sauvage située sur le Missouri que l'on estime au nombre de 12,000 hommes; les autres nations lui font la guerre et nous vendent leurs esclaves. C'est la seule nation sauvage que nous croyons pouvoir traiter de même."

donner l'éveil, puis alla se cacher sous une pile de planches. Les indiens ne firent même pas leur apparition, et lorsqu'on la trouva en ce lieu, elle respirait à peine et semblait plutôt morte qu'en vie, tant la peur des Sauvages l'avait surexcitée.

Une autre fois, à la vue de plusieurs sauvages Menomonee, qui pénétrèrent dans la maison, elle s'enfuit dans sa chambre à coucher, où elle se verrouilla soigneusement. Mais la curiosité l'emportant un moment sur l'épouvante, elle entrebâilla la porte et aperçut tous les Sauvages assis à l'entour de la salle voisine. Seul, Pack-Kau-Sha, l'un deux, se tenait debout, et elle en conclut qu'il épiait la chance de la tuer. Prise d'un accès soudain de frénésie, elle s'empara d'un long couteau, saisit Pack-Kau-Sha au collet, et faisant un effort suprême pour le poignarder, elle s'écria : "Pack-Kau-Sha, vous êtes vaurien et un homme mort !" Les indiens s'aperçurent qu'elle était en proie à une profonde terreur, et tous de rire à cœur joie, puis de la rassurer sur leurs intentions pacifiques. Pendant cette scène, Langlade se contentait de dire tranquillement à sa femme : "Que faites-vous, ma femme ? Retournez à votre chambre et ne venez pas nous déranger."

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

## STATISTIQUE

—On estime que durant les six derniers mois, 97,100 personnes sont mortes aux Etats-Unis de mort violente.

—Par le système de Bessemer pour faire l'acier, l'Angleterre économise au moins 4,000,000 de tonnes de charbon par année.

—L'année dernière, il s'est fumé 742,000,000 de cigares et 468,000,000 de cigarettes en France—soit 20 cigares et 13 cigarettes par chaque personne.

—Il a été abattu à Chicago, dans le cours de l'année, 4 millions de porcs, 500,000 moutons et 900,000 bêtes à cornes. Le chiffre représenté par ces abattages est de 100 millions de piastres.

—Un document officiel montre que 8 tonneaux de poudre sont emmagasinés sur l'île Ste. Hélène, ainsi que 3,100 cartouches de Snider, 92,000 de Spencer, 124,000 de pistolet Colt et 50,000 de la carabine "Martini Henry."

—Pendant l'année qui vient de s'écouler, il a été enregistré à Québec, pour le quartier St. Roch, 740 naissances, 576 décès et 112 mariages. Pour le faubourg St. Jean, 362 naissances, 301 décès et 51 mariages. D'après cela, l'avenir de Québec est assuré; il grandira, malgré tout :—avec ou sans chemins de fer, Québec sera une grande ville.—"*Natura fortis industria crescit*," comme dit son blason.

—D'après le dernier cens, il y a dans l'Etat de New-York 109 centenaires, se décomposant ainsi : hommes, 41; femmes, 68. Nés aux Etats-Unis, 35; nés en Irlande, 40; nés dans d'autres pays, 34. Dans la ville de New-York, le nombre des centenaires est de 29, tandis qu'il y en a 22 qui sont Irlandais de naissance. Les hommes de couleur figurent dans le nombre total des centenaires de l'Etat pour 12 et les Indiens pour 2.

## CHIFFONS POUR LES DAMES

CE QUI SE PORTE A PARIS

Qui donc a dit qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil? On peut à celui-là donner un démenti formel. La mode se renouvelle sans cesse; souvent, hélas! ses créations d'aujourd'hui sont une réminiscence de celles de la veille; elle se souvient de ce qui a eu du succès à une époque, et sans y prendre garde, elle revient sur ses données précédentes. Quelquefois même elle emprunte aux pays les plus lointains les choses qui lui semblent les plus jolies; ainsi, en ce moment, n'est-il pas à l'ordre du jour d'avoir des sorties de bal aux dessins les plus fantaisistes empruntant leurs types aux robes de mandarin si brillantes et diaprées des couleurs les plus vives? L'or, le rubis et l'émeraude s'enlèvent sur un fond de satin de couleur tendre. Les fonds sont quelquefois vert de mer, bleu paon, feuille de rose; ou bien c'est tout l'opposé; le fond en satin noir ou de la nuance raisin de Corinthe ou vert bronze. Ces sorties de bal affectent la forme de la ronde ou du dolman, elles enveloppent et recouvrent une femme sans froisser sa robe de bal.

On me demandait dernièrement ce que

les enfants portent? Reconnaissons-le, hélas! les petites filles sont habillées un peu comme leurs mamans; on a le tort de leur brider les hanches, de les serrer comme dans un étui. Laissez-leur donc leurs mouvements libres, et croyez-moi: les modes les plus simples, les moins chiffonnées sont les préférables. La robe princesse en popeline de soie ou de laine, est généralement adoptée pour les fillettes; le paletot parisien, long devant, court derrière, leur va parfaitement, et même la lévite qui descend jusqu'au bas de leur jupe. En adoptant cette forme on agit en mère prévoyante, car il faut garantir du froid la poitrine et les petites jambes du cher baby. Je dois cependant dire que cela donne à ces demoiselles l'aspect de petites femmes.

La robe anglaise se porte aussi avec succès; vous la connaissez bien; le corsage très-long est à plis creux, la jupe plate vient prolonger en sac le bas du corsage. Une large ceinture de laine ou de soie de même couleur que la robe ou d'une couleur complètement tranchée s'enroule autour de la taille, se noue gracieusement, et les bouts retombent sur la jupe qu'ils accompagnent.

Les chapeaux de feutre sont les plus convenables, pour enfants. Fi! des chapeaux de tulle ou de soie; permission pour les chapeaux de velours d'exister encore, car ils vont bien à ces frais minois. Autrefois on ne mettait point de plumes sur les têtes enfantines, aujourd'hui elles sont acceptées, et même je les trouve plus convenables, plus solides surtout que les fleurs.

Quant aux petits garçons, qui ne sont pas encore d'âge à mettre la veste et le pantalon, ils portent la jupe plate, le paletot Louis XV aux grandes poches sur les côtés s'ouvrant en s'évasant sur un gilet un peu long. Il y a une forme que je trouve fort élégante; le devant est droit comme un paletot, le dos uni, descend un peu bas, s'arrête court et les plis de la jupe, plats et renversés, sont montés sur l'étoffe de cette partie du dos; la ceinture en ruban se prend dans la couture et se noue à la naissance de la jupe sur laquelle elle retombe.

Les cols marins sont obligatoires, on les fait en toile Colbert ou en lacet renaissance, mais les premiers ont bien plus de grâce et d'élégance.

Quant aux chapeaux, ils sont en feutre ras avec bourdaloue et choux de soix. Il vaut mieux ne pas les surcharger d'ornements, cela est préférable pour les petits garçons; quelques ailes sur les côtés font bon effet, et je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on les adopte.—MARIE DE VALOIS.

## NOS COLLABORATEURS

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN  
P. J. O. CHAUVEAU  
VINCELAS-EUGÈNE DICK  
FAUCHER DE ST. MAURICE  
EUDORE EVANTUREL  
HECTOR FABRE  
DR. LÉONARD A. FORTIER  
LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE  
PHILÉAS HUOT  
HUBERT LARUE  
NAP. LEGENDRE  
PAMPHILE LEMAY  
J. M. LEMOINE  
JOSEPH MARMETTE  
M. J. A. POISSON  
BENJAMIN SULTE  
JOSEPH TASSÉ

M. Edouard Barnard nous promet aussi quelques articles sur l'agriculture pratique.

Nous comptons sur plusieurs autres excellents écrivains, dont les uns ne nous ont pas encore donné de réponse formelle, et les autres préfèrent conserver l'incognito pour le présent.

Nous invitons cordialement la jeunesse instruite et studieuse à nous envoyer des essais littéraires de tout genre. Nous leur ferons bon accueil, et publierons les pièces les plus méritoires. Nous espérons aussi que plusieurs bons écrivains qui n'ont pas reçu d'invitation expresse de contribuer à nos colonnes, ne s'en formaliseront pas (il était impossible d'écrire à tous), mais qu'ils nous favoriseront de correspondances quand l'occasion se présentera.

(1) *Ibid*, page 273.(2) Nicolas Perrot écrit *Panys*; Charlevoix, *Panis*, et les écrivains contemporains, *Pawnee*.



Le Vapeur *Scotia* dans les *Dry-Docks* (p. 15, col. I.)

## VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

PAR JULES VERNE

## CHAPITRE II

LE POUR ET LE CONTRE

A l'époque où ces événements se produisirent, je revenais d'une exploration scientifique entreprise dans les mauvaises terres du Nébraska, aux Etats-Unis. En ma qualité de professeur-suppléant au Muséum d'histoire naturelle de Paris, le gouvernement français m'avait joint à cette expédition. Après six mois passés dans le Nébraska, chargé de précieuses collections, j'arrivai à New-York vers la fin de mars. Mon départ pour France était fixé aux premiers jours de mai. Je m'occupais donc, en attendant, de classer mes richesses minéralogiques, botaniques et zoologiques, quand arriva l'incident du *Scotia*.

J'étais parfaitement au courant de la question à l'ordre du jour, et comment ne l'aurais-je pas été ? J'avais lu et relu tous les journaux américains et européens sans être plus avancé. Ce mystère m'intriguait. Dans l'impossibilité de me former une opinion, je flottais d'un extrême à l'autre. Qu'il y eut quelque chose, cela ne pouvait être douteux, et les incrédules étaient invités à mettre le doigt sur la plaie du *Scotia*.

A mon arrivée à New-York, la question brûlait. L'hypothèse de l'ilot flottant, de l'écueil insaisissable, soutenue par quelques esprits peu compétents, était absolument abandonnée. Et, en effet, à moins que cet écueil n'eût une machine dans le ventre, comment pouvait-il se déplacer avec une rapidité si prodigieuse ?

De même fut repoussée l'existence d'une coque flottante, d'une énorme épave, et toujours à cause de la rapidité du déplacement.

Restaient donc deux solutions possibles de la question, qui créaient deux clans très-distincts de partisans : d'un côté, ceux qui tenaient pour un monstre d'une force colossale ; de l'autre, ceux qui tenaient pour un bateau "sous-marin" d'une extrême puissance motrice.

Or, cette dernière hypothèse, admissible après tout, ne put résister aux enquêtes qui furent poursuivies dans les deux mondes. Qu'un simple particulier eût à sa disposition un tel engin mécanique, c'était peu probable. Où et quand l'eût-il fait construire, et comment aurait-il tenu cette construction secrète ?

Seul, un gouvernement pouvait posséder une pareille machine destructive, et, en ces temps désastreux où l'homme s'ingénie à multiplier la puissance des armes de guerre, il était possible qu'un Etat essayât à l'insu des autres ce formidable engin. Après les chassepots, les torpilles, après les torpilles, les béliers sous-marins, puis, — la réaction. Du moins, je l'espère.

Mais l'hypothèse d'une machine de guerre tomba encore devant la déclaration des gouvernements. Comme il s'agissait là d'un intérêt public, puisque les communications transocéaniques en souffraient, la franchise des gouvernements ne pouvait être mise en doute. D'ailleurs, comment admettre que la construction de ce bateau sous-marin eût échappé aux yeux du public ? Garder le secret dans ces circonstances est très-difficile pour un particulier, et certainement impossible pour un Etat dont tous les actes sont obstinément surveillés par les puissances rivales.

Donc, après enquêtes faites en Angleterre, en France, en Russie, en Prusse, en Espagne, en Italie, en Amérique, voire même en Turquie, l'hypothèse d'un Monitor sous-marin fut définitivement rejetée.

Le monstre revint donc à flots, en dépit des incessantes plaisanteries dont le lardait la petite presse et, dans cette voie, les imaginations se laissèrent bientôt aller aux plus absurdes révéries d'une ichthyologie fantastique.

A mon arrivée à New-York, plusieurs personnes m'avaient fait l'honneur de me consulter sur le phénomène en question. J'avais publié en France un ouvrage in-quarto en deux volumes intitulé : *Les Mystères des grands fonds sous-marins*. Ce livre, particulièrement goûté du monde savant, faisait de moi un spécialiste dans cette partie assez obscure de l'histoire naturelle. Mon avis me fut demandé. Tant que je pus nier la réalité du fait, je me renfermai dans une absolue négation. Mais bientôt, collé au mur, je dus m'expliquer catégoriquement. Et même, "l'honorable Pierre Aronnax, professeur au Muséum de Paris," fut mis en demeure par le *New-York Herald* de formuler une opinion quelconque.

Je m'exécutai. Je parlai faute de pouvoir me taire. Je discutai la question sous toutes ses faces, politiquement et scientifiquement, et je donne ici un extrait d'un article très-nourri que je publiai dans le numéro du 30 avril.

"Ainsi donc, disais-je, après avoir examiné une à une les diverses hypothèses, toute autre supposition étant rejetée, il faut nécessairement admettre l'existence d'un animal marin d'une puissance excessive.

"Les grandes profondeurs de l'Océan nous sont totalement inconnues. La sonde n'a pu les atteindre. Que se passe-t-il dans ces abîmes reculés ? Quels êtres habitent et peuvent habiter à douze ou quinze milles au-dessous de la surface des eaux ? Quel est l'organisme de ces animaux ? On saurait à peine le conjecturer."

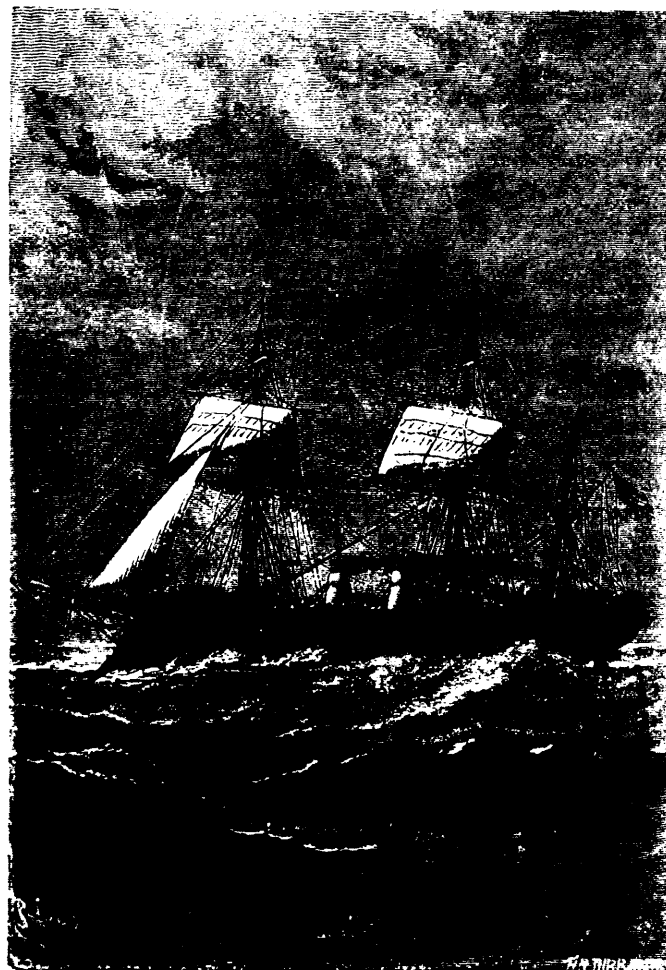
"Cependant, la solution du problème qui m'est soumis peut affecter la forme du dilemme.

"Ou nous connaissons toutes les variétés d'êtres qui peuplent notre planète, ou nous ne les connaissons pas.

"Si nous ne les connaissons pas toutes, si la nature a encore des secrets pour nous en ichthyologie, rien de plus acceptable que d'admettre l'existence de poissons ou de cétacés, d'espèces ou même de genres nouveaux, d'une organisation essentiellement "fondrière," qui habitent les couches inaccessibles à la sonde, et qu'un événement quelconque, une fantaisie, un caprice, si l'on veut, ramène à de longs intervalles vers le niveau supérieur de l'Océan.

"Si, au contraire, nous connaissons toutes les espèces vivantes, il faut nécessairement chercher l'animal en question parmi les êtres marins déjà catalogués, et dans ce cas, je serais disposé à admettre l'existence d'un *Narwal* géant.

"Le narwal vulgaire ou licorne de mer atteint souvent une longueur de soixante pieds. Quintuple, décuple même cette dimension, donnez à ce cétacé une force proportionnelle à sa taille, accroissez ses armes offensives, et vous obtenez l'animal voulu. Il aura les proportions déterminées par les officiers du *Shannon*,

La frégate *Abraham Lincoln* (p. 16, col. I.)

"l'instrument exigé par la perforation du *Scotia*, et la puissance nécessaire pour entamer la coque d'un steamer.

"En effet, le narwal est armé d'une sorte d'épée d'ivoire, d'une hallebarde, suivant l'expression de certains naturalistes. C'est une dent principale qui a la dureté de l'acier. On a trouvé quelques-unes de ces dents implantées dans le corps des baleines que le narwal attaque toujours avec succès. D'autres ont été arrachées, non sans peine, de carènes de vaisseaux qu'elles avaient percées d'outre en outre, comme un foret perce un tonneau. Le musée de la Faculté de médecine de Paris possède une de ces défenses longue de deux mètres vingt-cinq centimètres, et large de quarante-huit centimètres à sa base !

"Eh bien ! supposez l'arme dix fois plus forte, et l'animal dix fois plus puissant, lancez-le avec une rapidité de vingt milles à l'heure, multipliez sa masse par sa vitesse, et vous obtenez un choc capable de produire la catastrophe demandée.

"Donc, jusqu'à plus amples informations, j'opinerais pour une licorne de mer, de dimensions colossales, armée, non plus d'une hallebarde, mais d'un véritable éperon comme les frégates cuirassées ou les rams de guerre, dont elle aurait à la fois la masse et la puissance motrice.



Comme il plaira à Monsieur (p. 16, col. II.)



Le cortège suivait toujours la frégate (p. 16, col. III.)

"Ainsi s'expliquerait ce phénomène inexplicable à moins qu'il n'y ait rien, en dépit de ce qu'on a entrevu, vu, senti et ressenti..."

Ces derniers mots étaient une lâcheté de ma part; mais je voulais jusqu'à un certain point couvrir ma dignité de professeur, et ne pas trop prêter à rire aux Américains, qui rient bien, quand ils rient. Je me réservais une échappatoire. Au fond, j'admettais l'existence du "monstre."

Mon article fut chaudement discuté, ce qui lui valut un grand retentissement. Il rallia un certain nombre de partisans. La solution qu'il proposait, d'ailleurs, laissait libre carrière à l'imagination. L'esprit humain se plaît à ces conceptions grandioses d'être surnaturels. Or la mer est précisément leur meilleur véhicule, le seul milieu où ces géants — près desquels les animaux terrestres, éléphants ou rhinocéros, ne sont que des nains — puissent se produire et se développer. Les masses liquides transportent les plus grandes espèces connues de mammifères, et peuvent receler elles-mêmes des mollusques d'une incomparable taille, des crustacés effrayants à contempler, tels que seraient des homards de cent mètres ou des crabes pesant deux cents tonnes! Pourquoi non? Autrefois, les animaux terrestres, contemporains des époques géologiques, les quadrupèdes, les quadrumanes, les reptiles, les oiseaux étaient construits sur des gabarits gigantesques. Le Créateur les avait jetés dans un monde colossal que le temps a réduit peu à peu. Pourquoi la mer, dans ses profondeurs ignorées, n'aurait-elle pas gardé ces vastes échantillons de la vie d'un autre âge, elle qui ne se modifie jamais, alors que le noyau terrestre change presque incessamment? Pourquoi ne cacherait-elle pas dans son sein les dernières variétés de ces espèces titanesques, dont les anneaux sont des siècles, et les siècles des millénaires?

Mais je ne laisse entraîner à des rêveries qu'il ne m'appartient plus d'entretenir! Trêve à ces chimères que le temps a changées pour moi en réalités terribles. Je le répète, l'opinion se fit alors sur la nature du phénomène, et le public admit sans conteste l'existence d'un être prodigieux qui n'avait rien de commun avec les fabuleux serpents de mer.

Mais si les uns ne virent là qu'un problème purement scientifique à résoudre, les autres, plus positifs, surtout en Amérique et en Angleterre, furent d'avis de purger l'Océan de ce redoutable monstre, afin de rassurer les communications transocéaniques. Les journaux industriels et commerciaux traitèrent la question principalement à ce point de vue. La Shipping and Mercantile Gazette, le Lloyd, le Paquet, la Revue maritime et coloniale, toutes les feuilles dévouées aux Compagnies d'assurances, qui menaçaient d'élever le taux de leurs primes, furent unanimes sur ce point.

L'opinion publique s'étant prononcée, les Etats de l'Union se déclarèrent les premiers. On fit à New-York les préparatifs d'une expédition destinée à poursuivre le narwal. Une frégate de grande marche, l'Abraham-Lincoln, se mit en mesure de prendre la mer au plus tôt. Les arsenaux furent ouverts au commandant Farragut, qui pressa activement l'armement de sa frégate.

Précisément, et ainsi que cela arrive toujours, du moment que l'on se fut décidé à poursuivre le monstre, le monstre ne reparut plus. Pendant deux mois, personne n'en entendit parler. Aucun navire ne le rencontra. Il semblait que cette Licorne eût connaissance des complots qui se tramait contre elle. On en avait tant causé, et même par le câble transatlantique? Aussi les plaisants prétendent-ils que cette fine mouche avait arrêté au passage quelque télégramme dont elle faisait maintenant son profit.

Donc, la frégate armée pour une campagne lointaine et pourvue de formidables engins de pêche, on ne savait plus où la diriger. Et l'impatience allait croissant, quand, le 2 juillet, on apprit qu'un steamer de la ligne de San-Francisco de Californie à Shanghai avait revu l'animal, trois semaines auparavant, dans les mers septentrionales du Pacifique.

L'émotion causée par cette nouvelle fut extrême. On n'accorda pas vingt-quatre heures de répit au commandant Farragut. Ses vives étaient embarquées. Ses soutes regorgeaient de charbon. Pas un homme ne manquait à son rôle d'équipage. Il n'avait qu'à allumer ses fourneaux, à chauffer, à démarrer! On ne lui eût pas pardonné une demi-journée de retard! D'ailleurs, le commandant Farragut ne demandait qu'à partir.

Trois heures avant que l'Abraham-Lincoln ne quittât la pier de Brooklyn, je reçus une lettre libellée en ces termes:

"M. Aronax, professeur au muséum de Paris, Fifth Avenue hotel, New-York.

"Monsieur, Si vous voulez vous joindre à l'expédition de l'Abraham-Lincoln, le gouvernement de l'Union verra avec plaisir que la France soit représentée par vous dans cette entreprise. Le commandant Farragut tient une cabine à votre disposition.

"Très-cordialement, votre J.-B. HOBSON, Secrétaire de la marine."

CHAPITRE III

COMME IL PLAIRA A MONSIEUR

Trois secondes avant l'arrivée de la lettre de J.-B. Hobson, je ne songeais pas plus à poursuivre la Licorne qu'à tenter le passage du Nord-Ouest. Trois secondes après avoir lu la lettre

de l'honorable secrétaire de la marine, je comprenais enfin que ma véritable vocation, l'unique but de ma vie, était de chasser ce monstre inquiétant et d'en purger le monde.

Cependant, je revenais d'un pénible voyage, fatigué, avide de repos. Je n'aspirais plus qu'à revoir mon pays, mes amis, mon petit logement du Jardin des Plantes, mes chères et précieuses collections! Mais rien ne put me retenir. J'oubliai tout, fatigues, amis, collections, et j'acceptai sans plus de réflexions l'offre du gouvernement américain.

"D'ailleurs, pensai-je, tout chemin ramène en Europe, et la Licorne sera assez aimable pour m'entraîner vers les côtes de France! Ce digne animal se laissera prendre dans les mers d'Europe pour mon agrément personnel — et je ne veux pas rapporter moins d'un demi-mètre de sa hallebarde d'ivoire au Muséum d'histoire naturelle."

Mais, en attendant, il me fallait chercher ce narwal dans le nord de l'Océan Pacifique; ce qui, pour revenir en France, était prendre le chemin des antipodes.

"Conseil!" criai-je d'une voix impatiente. Conseil était mon domestique. Un garçon dévoué qui m'accompagnait dans tous mes voyages; un brave Flamand que j'aimais et qui me le rendait bien; un être phlegmatique par nature, régulier par principe, zélé par habitude, s'étonnant peu des surprises de la vie, très-adroit de ses mains, apte à tout service, et, en dépit de son nom, ne donnant jamais de conseils — même quand on ne lui en demandait pas.

A se frotter aux savants de notre petit monde du Jardin des Plantes, Conseil en était venu à savoir quelque chose. J'avais en lui un spécialiste, très-fermé sur la classification en histoire naturelle, parcourant avec une agilité d'acrobate toute l'échelle des embranchements, des groupes, des classes, des sous-classes, des ordres, des familles, des genres, des sous-genres, des espèces et des variétés. Mais sa science s'arrêtait là. Classifier, c'était sa vie, et il n'en savait pas davantage. Très-versé dans la théorie de la classification, peu dans la pratique, il n'eût pas distingué, je crois, un cachalot d'une baleine! Et cependant quel brave et digne garçon!

Conseil, jusqu'ici et depuis dix ans, n'avait suivi partout où m'entraînait la science. Jamais une réflexion de lui sur la longueur ou la fatigue d'un voyage. Nulle objection à boucler sa valise pour un pays quelconque, Chine ou Congo, si éloigné qu'il fut. Il allait là comme ici, sans en demander davantage. D'ailleurs d'une belle santé qui défiait toutes les maladies; des muscles solides, mais pas de nerfs, pas l'apparence de nerfs — au moral, s'entend.

Ce garçon avait trente ans, et son âge était à celui de son maître comme quinze est à vingt. Qu'on m'exeuse de dire ainsi que j'avais quarante ans.

Seulement, Conseil avait un défaut. Formaliste enragé, il ne me parlait jamais qu'à la troisième personne — au point d'en être agaçant.

"Conseil!" répétai-je, tout en commençant d'une main fébrile mes préparatifs de départ.

Certainement, j'étais sûr de ce garçon si dévoué. D'ordinaire, je ne lui demandais jamais s'il lui convenait ou non de me suivre dans mes voyages; mais cette fois, il s'agissait d'une expédition qui pouvait indéfiniment se prolonger, d'une entreprise hasardeuse, à la poursuite d'un animal capable de couler une frégate comme une coque de noix! Il y avait là matière à réflexion, même pour l'homme le plus impassible du monde! Qu'allait dire Conseil? "Conseil!" criai-je une troisième fois.

Conseil parut.

"Monsieur m'appelle? dit-il en entrant.

"Oui, mon garçon. Prépare-moi, prépare-toi. Nous partons dans deux heures.

"Comme il plaira à monsieur, répondit tranquillement Conseil.

"Pas un instant à perdre. Serre dans ma malle tous mes ustensiles de voyage, des habits, des chemises, des chaussettes, sans compter, mais le plus que tu pourras, et hâte-toi!

"Et les collections de monsieur? fit observer Conseil.

"On s'en occupera plus tard.

"Quoi! les archiotherium, les hyracotherium, les orodons, les chéropotamus et autres carcasses de monsieur?

"On les gardera à l'hôtel.

"Et le babiroussa vivant de monsieur?

"On le nourrira pendant notre absence. D'ailleurs, je donnerai l'ordre de nous expédier en France notre ménagerie.

"Nous ne retournons donc pas à Paris? demanda Conseil.

"Si... certainement... répondis-je évasièrement, mais en faisant un crochet.

"Le crochet qui plaira à monsieur.

"Oh! ce sera peu de chose! Un chemin un peu moins direct, voilà tout. Nous prenons passage sur l'Abraham-Lincoln.

"Comme il conviendra à monsieur, répondit paisiblement Conseil.

"Tu sais, mon ami, il s'agit du monstre... du fameux narwal... Nous allons en purger les mers!... L'auteur d'un ouvrage in-quarto en deux volumes sur les Mystères des grands fonds sous-marins ne peut se dispenser de s'embarquer avec le commandant Farragut. Mission glorieuse, mais... dangereuse aussi! On ne sait pas où l'on va! Ces bêtes-là peuvent être très-capricieuses! Mais nous irons quand même! Nous avons un commandant qui n'a pas froid aux yeux!...

"Comme fera monsieur, je ferai, répondit Conseil.

"Et songes-y bien! car je ne veux rien te cacher. C'est là un de ces voyages dont on ne revient pas toujours!

"Comme il plaira à monsieur."

Un quart d'heure après, nos malles étaient prêtes. Conseil avait fait en un tour de main, et j'étais sûr que rien ne manquait, car ce garçon classait les chemises et les habits aussi bien que les oiseaux ou les mammifères.

L'ascenseur de l'hôtel nous déposa au grand vestibule de l'entresol. Je descendis les quelques marches qui conduisaient au rez-de-chaussée. Je réglai ma note à ce vaste comptoir toujours assiégé par une foule considérable. Je donnai l'ordre d'expédier pour Paris (France) mes ballots d'animaux empaillés et de plantes desséchées. Je fis ouvrir un crédit suffisant au babiroussa, et Conseil me suivant, je sautai dans une voiture.

Le véhicule à vingt francs la course descendit Broadway jusqu'à Union-square, suivit Fourth Avenue jusqu'à sa jonction avec Bowery-street, prit Katrin-street et s'arrêta à la trente-quatrième pier. Là, le Katrin-ferry-boat nous transporta, hommes, chevaux et voiture, à Brooklyn, la grande annexe de New-York, située sur la rive gauche de la rivière de l'Est, et en quelques minutes, nous arrivions au quai près duquel l'Abraham-Lincoln vomissait par ses deux cheminées des torrents de fumée noire.

Nos bagages furent immédiatement transbordés sur le pont de la frégate. Je me précipitai à bord. Je demandai le commandant Farragut. Un des matelots me conduisit sur la dunette, où je me trouvai en présence d'un officier de bonne mine qui me tendit la main.

"Monsieur Pierre Aronax? me dit-il.

"Lui-même, répondis-je. Le commandant Farragut?

"En personne. Soyez le bienvenu, monsieur le professeur. Votre cabine vous attend."

Je saluai, et laissant le commandant aux soins de son appareillage, je me fis conduire à la cabine qui m'était destinée.

L'Abraham-Lincoln avait été parfaitement choisi et aménagé pour sa destination nouvelle. C'était une frégate de grande marche, munie d'appareils surchauffeurs, qui permettaient de porter à sept atmosphères la tension de sa vapeur. Sous cette pression, l'Abraham-Lincoln atteignait une vitesse moyenne de dix-huit milles et trois dixièmes à l'heure, vitesse considérable, mais cependant insuffisante pour lutter avec le gigantesque cétacé.

Les aménagements intérieurs de la frégate répondaient à ses qualités nautiques. Je fus très-satisfait de ma cabine, située à l'arrière, qui s'ouvrait sur le carré des officiers.

"Nous serons bien ici, dis-je à Conseil.

"Aussi bien, n'en déplaise à monsieur, répondit Conseil, d'un bernard-l'hermite dans la coquille d'un bucin."

Je laissai Conseil arrimer convenablement nos malles, et je remontai sur le pont afin de suivre les préparatifs de l'appareillage.

A ce moment, le commandant Farragut faisait larguer les dernières amarres qui retenaient l'Abraham-Lincoln à la pier de Brooklyn. Ainsi donc, un quart d'heure de retard, moins même, et la frégate partait sans moi, et je manquais cette expédition extraordinaire, surnaturelle, invraisemblable, dont le récit véritable pourra bien trouver cependant quelques merveilles.

Mais le commandant Farragut ne voulait perdre ni un jour, ni une heure pour rallier les mers dans lesquelles l'animal venait d'être signalé. Il fit venir son ingénieur.

"Sommes-nous en pression? lui demanda-t-il.

"Oui, monsieur, répondit l'ingénieur.

"Go head," cria le commandant Farragut.

A cet ordre, qui fut transmis à la machine au moyen d'appareils à air comprimé, les mécaniciens firent agir la roue de la mise en train. La vapeur siffla en se précipitant dans les tiroirs entr'ouverts. Les longs pistons horizontaux gémissaient et poussaient les bielles de l'arbre. Les branches de l'hélice battaient les flots avec une rapidité croissante, et l'Abraham-Lincoln avançait majestueusement au milieu d'une centaine de ferry-boats et de tenders (1) chargés de spectateurs, qui lui faisaient cortège.

Les quais de Brooklyn et toute la partie de New-York qui borde la rivière de l'Est étaient couverts de curieux. Trois hurrahs, partis de cinq cent mille poitrines, éclatèrent successivement. Des milliers de monchoirs s'agitèrent au-dessus de la masse compacte et sautèrent l'Abraham-Lincoln jusqu'à son arrivée dans les eaux de l' Hudson, à la pointe de cette presqu'île allongée qui forme la ville de New-York.

Alors, la frégate, suivant du côté de New-Jersey l'admirable rive droite du fleuve toute chargée de villas, passa entre les forts qui la saluèrent de leurs plus gros canons. L'Abraham-Lincoln répondit en amenant et en hissant trois fois le pavillon américain, dont les trente-neuf étoiles resplendissaient à sa corne d'artimon; puis, modifiant sa marche pour prendre le chemin balisé qui s'accroûtait dans la baie intérieure formée par la pointe de Sandy-Hook, il rasa cette langue sablonneuse où quelques milliers de spectateurs l'accablèrent encore une fois.

Le cortège des boats et des tenders suivait toujours la frégate, et il ne la quitta qu'à la hauteur du light-boat dont les deux feux marquaient l'entrée des passes de New-York.

Trois heures sonnèrent alors. Le pilote descendit dans son canot, et rejoignit la petite goélette qui l'attendait sous le vent. Les feux furent poussés; l'hélice battit plus rapidement les flots; la frégate longea la côte jaune et basse de Long-Island, et, à huit heures du soir, après avoir perdu dans le nord-ouest les feux de Fire-Island, elle courut à toute vapeur sur les sombres eaux de l'Atlantique.

(A continuer.)

(1) Petits bateaux à vapeur qui font le service des grands steamers.

NOS GRAVURES

La chasse à l'ours blanc dans les régions polaires.

(Voir la gravure, p. 22.)

Voilà une chasse à laquelle bien peu de personnes peuvent prendre part. L'ours blanc n'habite en effet que les régions avoisinant le pôle Arctique, le Groenland, le Spitzberg, etc., et c'est dans les immenses solitudes de glace où il règne en souverain qu'il faut aller chercher ce terrible animal.

Habitant les neiges éternelles du cercle polaire, l'ours blanc a des habitudes en harmonie avec ces climats rigoureux. On dit que le fond de sa nature n'est pas cruel, mais l'âpreté des régions qu'il occupe le rend hardi et vorace. Il se jette sur tous les autres animaux, qui sont d'ailleurs incapables de lui résister, et, plongeant avec une adresse extraordinaire, il fait une chasse acharnée aux phoques, aux jeunes cétacés et aux poissons. Habitué à ne jamais rencontrer de résistance dans ses domaines, il se précipite avec rage contre l'homme, lorsqu'il le rencontre à terre ou qu'il le trouve dans un canot. Les marins arrêtés par les glaces ont eu bien souvent à lutter contre des attaques terribles de l'ours blanc, et il faut avoir un grand sang-froid et être adroit chasseur pour affronter de gaieté de cœur les griffes du féroce animal.

Il arrive quelquefois que les ours blancs se réunissent, montent sur un glaçon, et, inconscients du danger, s'endorment, allant à la dérive sur cette embarcation qui, bien souvent, les conduit loin de la terre. Malheur aux chasseurs qui se laissent surprendre par cette troupe; car, privés de toute nourriture, ces animaux deviennent véritablement terribles et se précipitent aveuglément sur tout ce qui se présente devant eux. Lorsqu'ils ne trouvent aucune subsistance, ils en viennent bientôt à se jeter les uns sur les autres et à s'entre-dévorer. Le plus fort reste le dernier jusqu'à ce qu'il meure d'inanition.

En été, l'ours blanc cesse d'habiter l'eau et se réfugie dans l'intérieur des terres. Là, il attaque les rennes, tout en s'accoutumant d'une nourriture végétale à laquelle il s'habitue facilement. La grande force dont il est doué le rend moins dangereux sur l'eau que sur la terre ferme.

Notre gravure nous montre un chasseur poursuivant un ours blanc à coups de fusil, tandis qu'un autre chasseur cherche à s'emparer d'un de ces animaux qui, probablement, n'a été que blessé.

L'ours blanc craint beaucoup la chaleur et, pour cette raison, vit difficilement dans nos jardins zoologiques. Bien moins intelligent que l'ours brun d'Europe, l'ours noir du Thibet ou l'ours gris de l'Amérique, il ne se montre susceptible d'aucune éducation, et reste toujours taciturne et d'une sauvagerie brutale et stupide.

Un Jour d'Hiver en Hollande

Comme tout le monde le sait, la Hollande est sillonnée en tous sens par des canaux grands et petits, qui servent au double but d'assainir les terres, partout très-basses, et de fournir un moyen facile de communiquer d'une partie à l'autre de ce pays fertile. Ces canaux que parcourent en été des embarcations de toutes les formes, offrent en hiver une surface glacée très-propice au patinage, et dont on se sert, non-seulement pour l'exercice et l'amusement, mais encore pour les affaires et les trajets de longue haleine.

Notre gravure nous montre plusieurs espèces de voitures à patins; depuis la jolie chaise, dans laquelle, entourée de chaudes fourrures, une élégante d'Amsterdam, à demi couchée, se fait promener doucement et jouit de la belle journée; jusqu'au traîneau de construction primitive que ramène de la ville quelque brave garçon de cultivateur, après avoir vendu ses légumes et ses volailles, et fait provision de tabac et de thé. Parmi les voitures circulent les patineurs et les patineuses. Dans l'avant plan, l'on voit quelques jolies femmes, les unes montées sur des patins, et s'aidant d'un long bâton ferré, qui évite maintes chutes à celles qui n'ont pas

encore le pied ferme sur la glace ; les autres, assises au bord de la voie cristalline, ajustent sur leurs pieds mignons des lames d'acier, qui tantôt sembleront s'être changées en elles, tellement les jolies patientes s'élançeront sur la glace avec la rapidité et la légèreté de Poiseau.

**Le Pont de l'Avenue Girard à Philadelphie**

Ce pont traverse la rivière *Schuylkill* à Philadelphie, et forme l'entrée de l'avenue principale qui conduit au parc Fairmont et aux édifices de l'Exposition. C'est un des grands travaux qui intéresseront les étrangers dont Philadelphie regorgera cet été. Ce pont mérite surtout l'attention publique, parce qu'il est le premier construit aux Etats-Unis où l'on ait marié les soutiens et les traverses de fer rivé, dont la plupart des ponts américains sont composés, et qui donnent à ces ponts tant de grâce et de légèreté, avec le chemin en pierre solide, bâti de la manière massive et durable en vogue en Angleterre et sur le continent. Des ornements d'architecture d'un caractère très-distingué, décorent le pont avec profusion. Le chemin est élevé de 55 pieds au-dessus du niveau des eaux basses. Les traverses sont soutenues par trois piles et deux culées. Les trois ouvertures du centre ont une portée de 197 pieds chacune, et les deux autres, 137 pieds chacune. La barre de fer qui forme le bas du réseau de verticales et de diagonales qui consolident le pont, se trouve à 23 pieds au-dessus des eaux basses. Le centre du pont est élevé de 18 pouces au-dessus des deux extrémités, formant le milieu d'un arc presque imperceptible.

**LES MERVEILLES DE LA CHIMIE**

**UN NOUVEAU MÉTAL**

Entendons nous ; il ne s'agit pas d'un alliage quelconque, constituant une matière ou plus ductile, ou moins oxydable, ou plus résistante que les matières jusqu'ici mises en œuvre par les arts industriels ; non, il s'agit bel et bien d'un corps simple, ou cru simple, comme le fer, l'or, le cuivre, le zinc, l'iridium, le thallium, le titane ; bref, on ne connaissait (si j'en crois le dernier *Annuaire du Bureau des Longitudes*, qui fait autorité en ces choses) que soixante-quatre éléments (nous voilà loin des quatre prétendus éléments de nos aïeux) ; celui-là va faire le soixante-cinquième.

Mais d'où est-il tout à coup sorti ? En quel lieu inexploré jusque-là l'a-t-on rencontré ? Quelle Atlantide lointaine a-t-il fallu découvrir ? Quel chemin a-t-on dû faire ? Ne serait-il pas un jour tombé du ciel, échappé d'un des astéroïdes dont les essais, se frottant à notre tourbillon cosmique, y allument ces traînées lumineuses si improprement nommées *étoiles filantes* ?

Eh ! mon Dieu ! n'ouvrons pas le champ si large au chercheur, remettons la bride à notre imagination ; car, pour immatriculer le nouveau venu sur les registres de la science, point n'a été besoin de course extra-marine, de chute céleste, ni même d'exploration particulière.

Un fragment de minéral commun, très-commun, est venu (par hasard, sans doute) dans le cabinet d'un chimiste français. Le chimiste, au cours de quelque expérience qui, on pourrait l'affirmer, n'avait pas pour but la recherche d'un nouveau corps, fait la remarque d'un caractère insolite sur ces fragments. — Et... mais c'est ici que commence l'extraordinaire. Nous voulions, nous, suppositions de l'extraordinaire : en voici.

Le chimiste, qui s'appelle M. Lecoq de Boisbaudran, vient un jour à l'Académie des sciences et dit à la docte assemblée :

— J'ai découvert un nouveau corps simple, un nouveau métal.

— Ah ! vraiment !

— Oui. Je propose de le nommer *gallium*.

— Gallium ! à cause de *Gallia*, sans doute, la Gaule d'autrefois, la France d'aujourd'hui ; c'est un hommage au pays. Très-bien, va pour gallium. Mais voyons un peu ce gallium que vous avez découvert.

— Ah ! je n'en ai pas là.

— C'est fâcheux. Mais dites-nous alors, quelle couleur a-t-il ?

— Est-ce que je le sais !

— Sa densité ?

— Pas davantage.

— Sa contexture ?

— Eh ! rien de tout cela ! J'ai découvert le gallium, oui, mais...

— Mais ?

— Mais je ne l'ai ni touché, ni vu. Si vous doutez de son existence toutefois, venez, que je vous la démontre.

— Eh bien, allons !

Et une petite légion de savants ayant suivi le chimiste dans son laboratoire, le chimiste, après avoir produit l'obscurité dans la pièce,

fait jaillir une flamme très-vive dans un appareil, il place sur une table une sorte de lunette à double tube, dont un bout ouvre sur un prisme voisin d'un écran translucide ; puis, effritant dans la flamme quelques brèves d'une matière terreuse et, appelant du doigt le regard des savants vers une barre lumineuse qui se projette sur l'écran, il dit :

— Voyez, messieurs, voyez, sur l'échelle des longueurs d'onde, cette raie violette très-sensible, vers le 417, et cette autre, très-faible, vers le 404... c'est lui, le gallium, qui les donne.

— En effet ! disent les savants.

— Vous reste-t-il un doute ?

— Pas le moindre.

— J'ai donc bien découvert un nouveau corps ?

— Vous avez découvert un nouveau corps.

Et les savants s'en vont répétant, car telle est leur inébranlable conviction :

— Notre confrère, M. Lecoq de Boisbaudran, a découvert un nouveau corps ; honneur à M. Lecoq de Boisbaudran !

Et pourtant, ce nouveau corps, ce gallium, puisque c'est ainsi que veut bien l'appeler l'inventeur, aucun des savants ne l'a ni touché ni vu ; de sa couleur propre, de sa contexture, pas la moindre notion ; mais le gallium existe, il n'y a pas à en douter, " puisqu'il donne une raie violette au 417, une autre au 404."

Mais tout en acceptant, sur la foi de la docte réunion, l'existence réelle du nouveau métal, les non-initiés aux mystères de l'écran révélateur, c'est-à-dire la pluralité des gens du monde, s'en vont répétant :

— C'est égal, messieurs nos savants ont tout de même de drôles de procédés pour constater une existence. Dans leurs mains, sous leurs yeux, pas plus de nouveau corps que de merle blanc ; mais la raie violette au 417, au 404, un regard sur l'écran, ça suffit ! Voilà le gallium reçu, classé, consacré. Anathème sur qui dira que cet absent n'existe pas !... On ne les changera pas, voyez-vous ; ils sont nés dans le grimoire, et ils ne sortiront pas du grimoire !... Grimoire ! voilà qui est vraiment bientôt dit. Voyons un peu ; est-ce que, à bien prendre, tout ne peut pas devenir grimoire, selon le cas ? Savez-vous l'anglais ?

— Non, ma foi !

— En ce cas, délectez-vous ; voici Milton et Shakspeare... Aimez-vous mieux autre chose ?

— Sans doute.

— Vous lisez l'allemand ?

— Pas un mot.

— Alors vous plaît-il Gessner ou Klopstock ?

— Railliez-vous ?

— Eh non ! je vous trouve des grimoires. Mais, venez...

— Où donc ?

— Au bord de la mer.

— Qu'y ferons-nous ?

— Armés d'une bonne lunette, nous regarderons les navires passer à l'horizon.

— C'est une distraction qui a bien son charme.

— Tant mieux qu'elle soit dans vos goûts... Nous voilà installés. Regardons... Ah ! j'aperçois un trois-mâts. De quel pays peut-il être ?

— C'est facile à savoir.

— Comment donc ?

— Il doit y avoir un pavillon arboré à son mât de misaine.

— Vous voulez dire un drapeau flottant au mât le plus voisin de la poupe. En effet, j'en vois un.

— De quelle couleur ?

— Rouge, avec des croisillons bleus sur blanc dans le coin supérieur.

— Alors ce trois-mâts est anglais.

— J'en vois un autre dont le pavillon, à trois pointes, est bleu avec un croix jaune.

— C'est un suédois. Tout jaune avec une aigle noire, le pavillon indiquerait un navire autrichien. Des raies rouges et blanches alternant horizontalement, avec un coin bleu étoilé, nous annoncerait un américain ; un pavillon bleu avec un coin rouge...

— Il suffit ; car, du moment où, sur le simple vu d'une pièce d'étoffe qui flotte à quelque mille mètres d'ici, vous assignez, sans erreur probable, une nationalité au navire qui passe, nous pouvons retourner au prétendu grimoire de tantôt, c'est-à-dire à la flamme brûlant dans le cabinet du chimiste devant une lunette qui projette la lueur de cette flamme sur un écran ; et mon raisonnement ne sera pas bien long :

Etant donné cette flamme, cette lunette, ce prisme, cet écran, si nous mettons dans la flamme quelques paillettes de plomb qui s'y consomment, la lueur projetée sur l'écran porte invariablement, à tels points de son étendue, des raies de telle couleur, c'est le *prisme* révélateur du plomb qui brûle.

Si c'est de l'or, autres raies, autres teintes sur tels autres points de l'échelle comparative.

Et ainsi pour le fer, l'argent, le bismuth, le zinc, enfin autant de variations de lieux, de teintes, de nombres dans le placement, la combinaison, la coloration des raies pour les soixante-quatre corps élémentaires en train de se consumer, c'est-à-dire soixante-quatre pavillons bien distincts, biens formels, révélant l'origine du corps en combustion avec une certitude d'autant plus constante que si, au lieu d'un élément, d'un corps simple, c'est un composé qui est mis dans la flamme, les deux, les trois *pavillons* se montrent à la fois en se combinant ou en se séparant, s'il y a lieu et selon le cas.

Or donc, si, ayant sous les yeux un répertoire général de tous les pavillons maritimes du monde connu, il arrivait qu'un navire passât, dont la pièce d'étoffe flottante n'eût aucune des couleurs, aucun des signes distinctifs indiqués dans votre répertoire..., à quoi concluriez-vous, sinon à une nationalité nouvelle ?

Les chimistes en sont là ; ils ont par devers

eux, soigneusement dressée, ce que j'appellerai — si vous voulez bien me permettre cette fabrication de mot — la liste bien complète, bien exacte de tous les pavillons *comparatifs* des corps simples actuellement connus ; et il va de soi que, le jour où se montre à l'horizon de l'écran un pavillon qui n'est pas sur la liste, un nouveau corps simple est signalé, plus que signalé, reconnu ; plus que reconnu, baptisé.

Notons que ces jours sont rares, car depuis l'adoption, d'ailleurs assez récente, de cette merveilleuse méthode d'investigation, c'est, croyons-nous, la première fois que pareille aventure se produit.

Jusqu'ici, du reste, c'était plus particulièrement vers les foyers célestes que la *spectroscopie* (tel est le nom de cette branche de la science) dirigeait ses recherches. Tous les pavillons *élémentaires* terrestres lui étant connus, elle soumettait, par analogie, les divers astres ou météores à l'analyse. Aussi aujourd'hui les chimistes spectroscopistes se font-ils forts d'affirmer que tel ou tel astre, dont ils ont interrogé la lumière, contient tel ou tel corps en combustion que tel autre ne contient pas. — Quelques raies non classées se sont montrées — mystère !... Comme à tout seigneur revient tout honneur, le soleil a été plus particulièrement exploré. Or voilà bien en défaut les alchimistes, qui avaient voulu voir dans le radieux Phœbus une masse d'or incandescente, et qui même avaient, à cause de cela, donné le nom de ce qu'ils appelaient le roi des astres à ce qu'ils appelaient le roi des métaux.

Point d'or, pas une parcelle, au moins en fusion, dans cette immense fournaise... Les spectroscopistes l'assurent, et le gallium, que maintenant l'on va s'occuper d'isoler, est là, ou plutôt sera bientôt là pour nous prouver que les spectroscopistes sont gens dignes de foi.

E. M.

**LE CHAUFFAGE CHEZ LES ANCIENS**

Est-il rien de plus agréable, une fois l'hiver venu, lorsqu'au dehors la bise souffle et que la neige vient battre les vitres, que de se trouver assis devant un bon feu, flamboyant gaiement dans la cheminée et nous communiquant sa douce chaleur sans nous incommoder de sa fumée ?

Je vous étonnerai peut-être en vous disant que les Romains et les Grecs, malgré leur merveilleuse civilisation, n'avaient aucune idée de ce confortable qui est aujourd'hui à la portée de tous, et qu'en un mot ils ne connaissaient pas les cheminées.

Ils employaient primitivement, pour chauffer leurs appartements, une simple barre de fer ou de bois surélevée un peu au-dessus du sol, sur laquelle on posait le bois à brûler ; c'était, à proprement parler, un chenet unique, permettant l'accès de l'air sous le combustible.

Lâtre était souvent fixé à deux supports verticaux, réunis à leur partie supérieure par une chaîne qui pouvait servir de crémaillère, et à laquelle ils suspendaient les vases ou les corps à chauffer.

La fumée de lâtre, toujours placé au centre de la pièce, s'échappait par une ouverture faite au plafond, absolument comme dans les cabanes, ou chantiers (*shanty*) des bûcherons canadiens, mais cet écoulement des gaz se faisait fort imparfaitement : aussi avaient-ils imaginé de brûler des bois préparés qui produisaient peu de fumée.

Un peu plus tard, ils employèrent des foyers portatifs placés aussi au centre de la pièce, absolument comme on le fait encore en Espagne et dans les parties chaudes de l'Italie. Ces foyers, auxquels les Espagnols donnent aujourd'hui le nom de *braseros*, n'étaient que de simples vases contenant un brasier autour duquel on pouvait prendre place.

Au lieu de foyers portatifs, il se servaient quelquefois de foyers fixes ouverts de tous côtés, et posés aussi au centre de la pièce, et dont la fumée s'échappait également par une ouverture du plafond.

Enfin, leurs palais ou leurs appartements de luxe étaient parfois chauffés par des espèces de fours placés au-dessous du rez-de-chaussée, et qu'ils désignaient sous le nom d'*hypocaustum*. La flamme du bois que l'on y brûlait circulait ainsi sous le sol de l'appartement et en chauffait toute la surface.

Nulle part ils ne paraissent avoir fait usage de cheminées. Les ruines explorées jusqu'ici ne laissent guère de doute à cet égard. Herculanium et Pompéi, villes qui, comme on sait, nous ont été conservées par la lave ou les cendres du Vésuve, à peu près telles qu'elles existaient au moment

de leur ensevelissement, confirment pleinement cette opinion, car elles n'offrent point de conduits spéciaux pour l'écoulement de la fumée.

Du reste, l'invention des cheminées, c'est-à-dire de conduits entraînant au dehors la fumée des foyers, est comparativement toute récente. Au moyen âge, dans les châteaux de l'Italie et du midi de la France, les feux flambaient sur un âtre dont la fumée s'échappait par un trou pratiqué dans le plafond ; plus tard, on attira la fumée vers ce point au moyen d'un manteau d'appel, mais ce n'est que vers l'époque de la renaissance que l'on commença à construire des cheminées semblables aux nôtres.

P. VISCONTI.

**LE NORD-OUEST**

Le *Métis* du 16 décembre contient deux lettres d'un missionnaire, datées de St. Albert, le 8 octobre et le 13 novembre, dont nous faisons les extraits suivants :

Grâce à Dieu, nous avons une magnifique récolte de patates, au moins mille barils. Notre orge n'est pas bien belle ; la folle avoine lui a fait grand tort. Nous avons eu plus de cent cinquante voyages de paille ; j'espère que le tout battu va nous donner au moins six cents minots ; si la pluie n'avait pas noyé une partie de notre champ, nous aurions eu plus de mille barils. Les jardins sont superbes et nous avons des choux, oignons, des carottes, des navets, des betteraves en masse. Au lac Ste. Anne, il y a deux cents barils de patates et une bonne récolte d'orge. Au lac La Biche, il paraît qu'on n'a jamais rien vu de si beau que la récolte de cette année.

\*\*

Nos chasseurs ont fait d'assez bons voyages à la prairie, mais les Cris se plaignent beaucoup d'eux et ce n'est pas sans raison. Comme les Métis aujourd'hui n'ont peur de rien, ils se dispersent partout dans les prairies et bientôt les animaux vont s'éloigner pour longtemps, sinon pour toujours.

\*\*

Il paraît que le chemin de fer va passer plus haut qu'Edmonton, à la rivière Terre-Blanche. Du moins c'est là que les arpenteurs vont construire le télégraphe.

Maintenant, parlons un peu de nos Métis auxquels vous vous intéressez toujours tant. Je vous avais parlé dans ma dernière lettre de nos vains efforts pour les retenir autour de la mission et les engager à se bâtir et à s'adonner enfin à l'agriculture. La plupart, néanmoins, ont préféré le système des hivernements, et là dans le voisinage du buffle.

Beaucoup même n'étaient pas fâchés de voir leurs lois de prairies et leurs salutaires règlements brisés par la police montée, et promettaient bien de se livrer tout entiers à l'exercice de leur liberté, pour ravager sans pitié le buffalo et s'enrichir de ses robes.

C'est en effet ce qui est arrivé ; ils ont rencontré, d'assez bonne heure, une énorme bande, qui pendant trois semaines a assouvi leur rage de destruction, tuant sans merci pour avoir des robes *en pil*, comme ils disent, et jetant la viande dont ils ne faisaient pas de cas.

Ce sont les premiers partis qui ont fait cet affreux carnage au grand détriment des amateurs de la viande fraîche, qui, venus après eux, ont eu toutes les peines du monde à trouver quelques animaux pour les ramener à leurs familles.

La police montée, paraît-il, a compris enfin, mais un peu tard, l'inconvénient de laisser pleine liberté à ces destructeurs de buffalos ; alors elle s'est mise à la poursuite de tous les chasseurs dispersés, et les a réunis bon gré mal gré, avec les Cris, au lac de Beau, où ils sont, dit-on, 260 familles—chasseurs, sauvages et traiteurs. Il paraît que les animaux sont loin, et l'on craint la famine et la misère pour beaucoup de ces pauvres gens.

Déjà, dit-on, les robes sont très-rares et se vendent 30 chelings, ce qui ne fait pas le profit de la bande innombrable des petits commerçants qui, cette année, se sont abattus sur la prairie comme une bande de loups affamés. On en mentionne déjà plusieurs qui, après avoir vu périr une partie de leurs chevaux, ont été obligés de vendre les autres pour vivre. Si, du moins, la misère rendait ces pauvres gens plus raisonnables et plus dociles à notre voix.

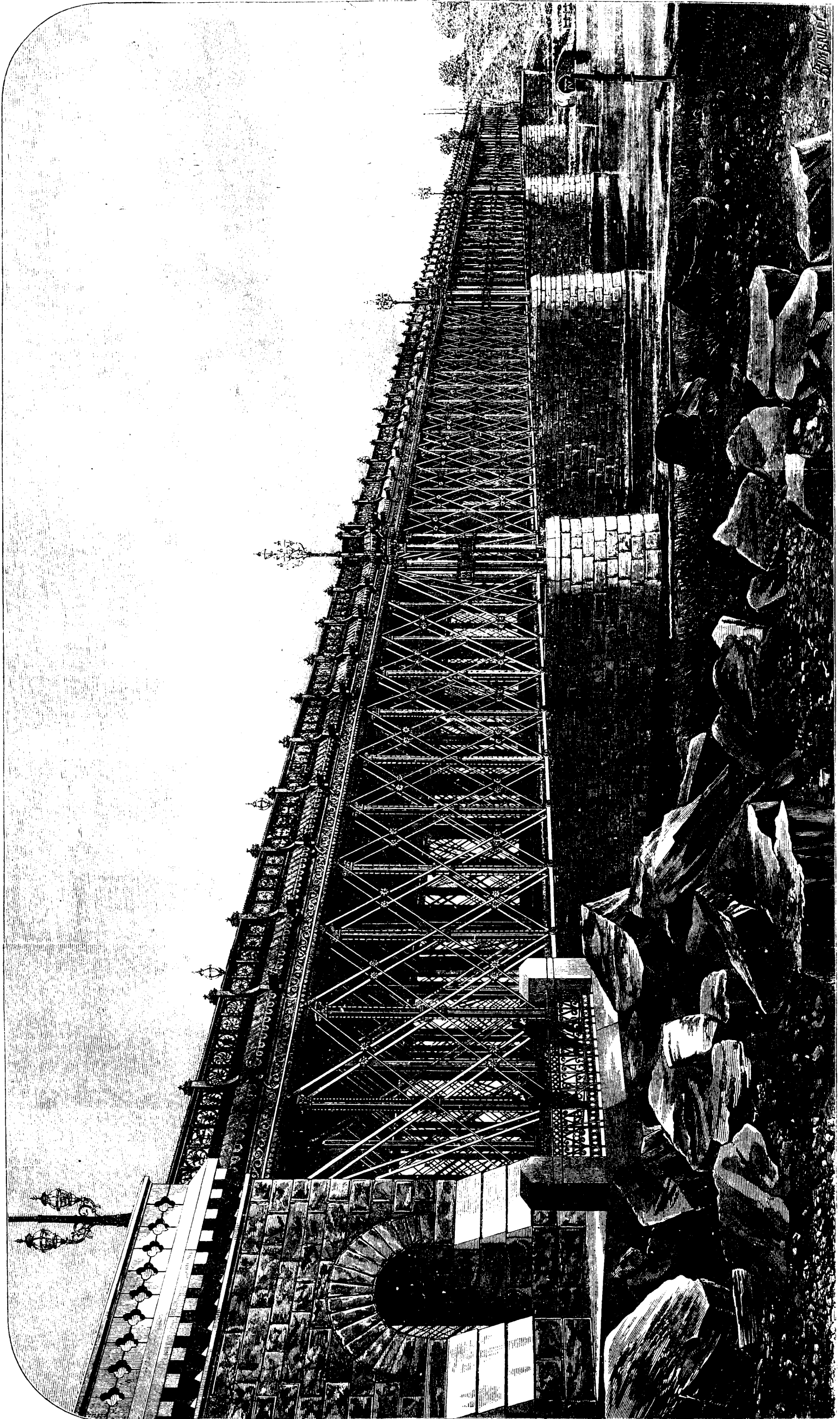
A son retour dans ses Etats, le sultan de Zanzibar a été pressé de questions par Mme Zanzibar.

— Quel drôle de peuple que les Français ! a dit le sultan. Les gens les plus riches dansent eux-mêmes... comme s'ils n'avaient pas de domestiques !





UNE JOURNÉE D'HIVER EN HOLLANDE



LE PONT DE L'AVENUE GIRARD, À PHILADELPHIE



## LES FLEURS DE MON PANIER

## I

Dans l'empire brillant de Flore  
Si j'aime à cueillir quelques fleurs,  
C'est que je veux longtemps encore  
De ma mère éloigner les pleurs.  
Pour faire luire un peu de joie,  
Le seul soleil de mon grenier,  
Des fleurs que le Seigneur envoie  
Chaque jour j'emplis mon panier.

## II

Avant que le vent les effeuille,  
Que le froid les fasse mourir,  
Tous les matins ma main les cueille,  
Et mes soins les font re fleurir ;  
Puis vous me voyez dans la rue,  
Laisant ma mère et mon grenier,  
Offrir à la foule inconnue  
Les belles fleurs de mon panier.

## III

Ces belles fleurs que je cultive  
Et que je vends par les chemins,  
Naissant d'une terre chétive,  
Sont plutôt l'œuvre de mes mains.  
Sur elles seules je me fonde  
Pour vivre heureuse en mon grenier.  
Oh ! donnez un sou, gens du monde,  
Pour une fleur de mon panier.

## IV

Belle qui partez pour la fête,  
Le cœur joyeux, le front serein,  
Vous en parerez votre tête,  
Vous en ornerez votre sein ;  
Tandis que la jeune pauvre,  
En retournant à son grenier,  
Comptera gaiement sa recette,  
Produit des fleurs de son panier.

## V

Père que l'amour gourmande  
Et qui passez tout soucieux,  
De fleurs faites une guirlande  
Pour celle que vous aimez mieux.  
Et faisant du coup deux heureuses,  
L'une au bal et l'autre au grenier,  
Mêlez vos strophes amoureuses  
Aux humbles fleurs de mon panier.

## VI

Vieillard que le poids lourd de l'âge  
Oblige à te courber, hélas !  
Nul doux sourire à ton passage,  
Nulle belle fleur sur tes pas.  
Prend celles-ci, je te les donne ;  
Du pauvre accepte ce denier,  
Et je choisis pour ta couronne  
Les plus belles de mon panier.

M. J. A. Poisson.

## LA CONFESSION DE LA DUCHESSE

## HISTOIRE D'UN POT DE CONFITURES

## I

La bouilloire chantait sur la table, et la petite duchesse étendait avec amour, du beurre doré sur une tranche de pain viennois.

C'était charmant de voir avec quelle exquise délicatesse elle puisait dans le beurrier de la pointe de son couteau ; avec quels soins minutieux elle préparait sa tartine.

Le vieux docteur X... qui avait déjà absorbé deux ou trois tasses de thé sans aucune précaution, la regardait faire avec ce sourire fin et narquois qui—prétend-on—lui a fait sa réputation d'homme d'esprit, quand soudain il s'écria :

—Mais, en vérité, duchesse, je crois que vous êtes gourmande !

—Si je suis gourmande, docteur, mais je l'ai toujours été, riposta vivement la jeune femme.

Puis, comme si ce mot de "gourmande" lui eût rappelé un souvenir, la duchesse laissa tomber sur son assiette la tranche de pain si soigneusement préparée, et, toute à ses pensées, se mit à contempler en silence le feu clair qui flambait dans le foyer, avec ce regard vague et indécis des personnes dont l'imagination voyage.

—Qu'avez-vous donc, duchesse ? demanda le docteur, qui s'aperçut de ce changement subit.

—Rien, répondit négligemment la jeune femme : un souvenir !

—Un souvenir ! s'écria gaiement le vieillard... Alors, part à trois... une pour vous, une pour le vieil ami, une pour le docteur... A onze heures du soir, en face d'une tasse de thé, on n'a pas le droit de garder un souvenir pour soi seul, sous peine de perdre l'appétit... Ordonnance de la Faculté, ajouta-t-il doctoralement... Vous al-

lez grignoter cette tartine, si artistement beurrée, et me raconter ce qui a, tout à l'heure, fait froncer vos sourcils...

—Vous avez peut-être raison, fit en souriant la duchesse...

Et, prenant du bout de ses doigts roses le pain qu'elle avait préparé, elle l'emporta délicatement en buvant son thé à petites gorgées...

—Et maintenant, dit-elle, quand elle eut achevé, voilà mon histoire... car c'est une histoire...

—Tant mieux, s'écria le docteur, j'adore les histoires racontées au coin du feu par une jolie femme.

## II

—Mon cher docteur, fit la petite duchesse, j'avais alors dix ans. Étais-je déjà gourmande ? probablement, mais, dans tous les cas, ma gourmandise restait à l'état latent, car je n'avais guère, je vous le jure, l'occasion de l'exercer.

Vous avez connu ma mère, et vous savez avec quel ordre strict et minutieux elle tenait sa maison. Elle ne comptait peut-être pas les morceaux de sucre ni les petits fours, mais elle les mettait sous clef. C'était plus sûr... A table, je mangeais, on me forçait même à manger des choses qui devaient fortifier ma santé un peu délicate ; mais—et ma mère avait des idées arrêtées à cet égard—gâteaux, friandises, confitures, n'étaient presque absolument interdits ; tout cela était, paraît-il, contraire à mon estomac. Du reste, en général, on m'épargnait le supplice de voir défiler devant moi, sans y toucher, une foule de choses appétissantes : au dessert, on m'envoyait coucher.

J'ai vu bien souvent mon pauvre papa hausser les épaules et me suivre d'un regard attendri, mais quand ma mère avait parlé, tout le monde devait obéir, tout le monde obéissait, et mon père faisait comme les autres.

Je me souviens bien que, de temps en temps, par-ci, par-là, papa me glissait dans la main, en cachette, un gâteau ou un bonbon en me disant :—Et surtout, n'en dis rien à ta mère.

Parfois aussi Jeannette me donnait un biseuit, mais tout cela n'avait pas éveillé en moi le démon de la gourmandise, qui dormait.

Chose étrange ! C'est ma mère qui devait me rendre gourmande !

## \* \*

Maman avait la prétention, très-justifiée du reste, de faire admirablement les confitures, et quand arrivait surtout l'époque des groseilles, des framboises et des fraises, toute la maison était en révolution.

Dans l'immense cuisine on ne voyait que tamis de soie, bassines de cuivre, pains de sucre, paniers de fruits. Ma mère, alors, coiffée d'un grand tablier, préoccupée, rouge, surveillait avec amour la cuisson de ses chefs-d'œuvre et enlevait avec une passoire l'écume qui montait à la surface de la confiture.

Ce jour-là, elle me laissait assez volontiers auprès d'elle et même de temps en temps elle essayait de m'initier aux secrets de son art. Mais, hélas ! je l'avoue, j'eusse de beaucoup préféré une longue tartine à ses conseils. Bref, un matin qu'elle venait de réussir une gelée de groseilles au-delà de ses espérances, du bout d'une petite cuiller elle prit un peu de confiture et me l'offrit en disant :—Tiens, goûte, Emma.

Ah ! docteur, c'en était fait ! je sentis quelque chose s'éveiller en moi... J'étais gourmande...

Et comme je gardais le silence—les grandes émotions ne sont pas bavardes.

—Oh ! la petite bête, fit ma mère, je parie qu'elle ne les trouve pas bonnes.

Pas bonnes !...

## \* \*

Depuis ce moment je n'eus plus qu'un rêve, plus qu'un désir : connaître de nouveau cette jouissance que je n'avais fait qu'entrevoir. Et peu à peu, ce désir insensé devint si puissant qu'un jour, dans l'après-midi, j'osai dire à maman qui me préparait je ne sais quelle collation hygiénique et fortifiante :—Je crois, petite mère, que je mangerais bien un peu de

cette bonne confiture de groseilles que tu as faite dernièrement.

La gourmandise me révélait la diplomatie et je prenais maman par son faible.

Un instant, je crus avoir réussi... Elle hésita, sembla se consulter, puis me répondit sèchement :—Non, mademoiselle, vous n'en aurez pas.

En ce moment, croyez-moi, docteur, je sentis qu'une catastrophe était imminente... Je ne me trompais pas, elle arriva...

## \* \*

A la maison, cinq ou six fois par an, on donnait un grand dîner. Tout alors était un peu en l'air : à peine le déjeuner desservi, les fruits, les gâteaux, les bonbons, les confitures venaient se ranger sur le buffet en ordre de bataille. A la cuisine, les fourneaux rougissaient, les domestiques étaient sur les dents, ma mère voulait tout voir, et elle voyait tout... De la cuisine elle volait à la cave, elle remontait pour recevoir les confidences du pâtissier et entraînait ensuite en conférence avec le confiseur ! Ah ! c'est que ce n'est point une petite affaire qu'un grand dîner dans une ville de province !

Un mois après que j'avais été initiée aux douceurs de la gelée de groseilles arriva une de ces solennités qui avaient, dans notre petite ville, fait à ma mère une réputation de maîtresse de maison hors ligne.

Jamais je n'avais vu maman aussi affairée, aussi préoccupée. On n'entendait que des observations, des recommandations, des ordres de toute nature.

Elle avait surtout une jeune bonne nommée Jeannette, à peine âgée de dix-sept ou dix-huit ans ; c'est sur cette malheureuse, novice encore dans l'art d'établir symétriquement un couvert et de présenter décemment une assiette, que tombaient dru comme grêle les instructions.

—Je ne ferai jamais rien de vous, dit ma mère, furieuse de n'avoir pu apprendre à Jeannette à parler à la troisième personne.

Et elle sortit de la salle à manger, suivie de la petite bonne.

J'étais seule...

J'avais jusqu'alors tranquillement joué dans un coin avec ma poupée. Quand je vis s'éloigner ma mère, instinctivement mes yeux se dirigèrent vers le buffet.

Il y avait là—sur ce buffet—au premier plan, un superbe compotier de cristal à travers lequel on apercevait rouge, tentante, la fameuse gelée de groseilles.

Je sentis mon palais se mouiller et je fermai les yeux pour mieux résister à la tentation... Peine perdue ! je voyais toujours le compotier dont les facettes taillées semblaient me faire signe et me crier : Viens donc !

J'ai compris alors comment on commet les crimes... je me redressai en regardant autour de moi et je fis quelques pas dans l'appartement sur la pointe du pied. Mon cœur battait à rompre ma poitrine.

Je me disais bien : "Non, Emma, il ne faut pas faire cela..." Mais j'allais toujours invinciblement attirée vers le compotier... "Mais si on le savait, murmurerai-je... Oui, mais aussi si on ne le savait pas..."

Et l'œil au guet, l'oreille tendue, j'allais, j'allais toujours, glissant sur le parquet et retenant mon souffle.

Enfin, j'étais arrivée, je pouvais toucher le buffet de la main. Une dernière lutte se livra en moi... Ce n'était pas une tempête dans un crâne, c'était une tempête dans un estomac.

La gourmandise triompha... Haletante, rouge d'émotion, je soulevai le couvercle du compotier et, à trois reprises différentes, je plongeai mon doigt que je retirais chaque fois chargé de la divine gelée.

Puis, je m'enfuis dans le jardin, bourrée de voluptés et de remords !

## \* \*

L'heure du dîner arriva... Cher docteur, voilà un dîner qui pourra m'être compté en expiation de mes fautes.

J'espérais que, selon l'habitude, on m'envoyait coucher au dessert :—Le crime rend lâche !—j'espérais ne pas assister à la découverte de mon forfait... fatalité ! Ce soir-là, je ne sais comment, on m'oublia à table.

Non, vous ne devinez jamais les trames

par lesquelles me faisait passer chaque mouvement de ma mère.

Il y avait sur la table le trop fameuse gelée et la confiture de fraises-ramboises... Maman se contenterait-elle d'offrir de cette dernière ? un moment je me berçai de cette illusion...

Comme je connaissais peu l'amour-propre des artistes !

Nos invités avaient à peine fini de déguster le contenu du premier compotier, qu'elle attira à elle le second.

Je sentis que j'étais perdue...

Ma mère, avec son plus aimable sourire, disait à son voisin, le président du tribunal :—Je vais, cher monsieur, vous faire goûter une gelée dont vous me direz des nouvelles.

—De bonnes nouvelles, dans tous les cas, riposta galement le vieux magistrat ; je connais déjà votre talent, madame.

Rouge d'orgueil, ma mère, d'un geste solennel découvrit le compotier, et elle allait l'offrir au président, quand soudain son regard tombant sur sa confiture, son chef-d'œuvre, elle poussa un cri d'indignation et d'horreur.

Trois ahîmes béants, dans lesquels on reconnaissait trop bien, hélas ! la marque de trois doigts, trouaient profondément la gelée.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda le magistrat.

—Oh ! un petit accident, fit ma mère, reprenant son sang-froid, seulement cet accident m'empêchera de vous faire apprécier ce soir ce qu'on peut faire avec du sucre et des groseilles.

Et en achevant ces mots, elle souleva.

—Jeannette, dit-elle à la petite bonne avec un regard foudroyant, en lui présentant le compotier, emportez cela à la cuisine ; vous l'avez entamé, vous l'achèverez.

Ma mère avait parlé bas, mais j'avais entendu, j'avais compris : on accusait une autre personne de ma faute... C'était lâche, j'en conviens, mais j'éprouvai tout d'abord un immense soulagement.

Seulement, je ne dormis pas de toute cette nuit-là.

## \* \*

Le lendemain, quand Jeannette vint m'habiller, elle était pâle et avait les yeux tout rouges.

Elle m'en embrassa, la pauvre bonne fille, comme elle faisait tous les matins, et puis me dit :—C'est la dernière fois que je vous habille mademoiselle Emma.

—Pourquoi donc ça ?

—Madame m'a renvoyée... à cause du pot de confitures... vous savez bien... Elle croit que c'est moi qui... Je sais bien que ce n'est pas moi, mais j'aime mieux laisser croire que c'est moi...

—Parce que quoi ? fis-je en devenant rouge malgré moi.

—Parce qu'il vaut mieux que l'on croie que c'est moi...

Et elle balbutiait en laissant échapper ces phrases baroques, et elle semblait tout embarrassée.

Je devinai qu'elle savait tout et qu'elle se dévouait pour moi ; je la pris par le cou, je l'embrassai bien fort et puis nous nous mîmes à pleurer toutes deux à chaudes larmes.

Mais, ma foi, ces larmes m'avaient donné du courage, et, dès ce moment, ma résolution était prise...

## \* \*

Le déjeuner touchait à sa fin. Je regardai ma mère du coin de l'œil. Jamais elle n'avait eu l'air aussi sévère.

On venait d'apporter le dessert, parmi lequel figurait le compotier traditionnel. J'hésitai un moment, mais je me souvins des larmes de Jeannette, en pensant qu'après tout ce n'était qu'un mauvais moment à passer :

—Maman ? fis-je.

—Eh bien, dit ma mère d'un voix brève, que veux-tu ?

—Je voudrais...

—Quoi ? mais parle donc.

J'hésitai encore, mais surmontant toutes mes terreurs :

—Je voulais te dire, maman, repris-je en parlant avec une volubilité extraordinaire, comme pour m'enlever tout moyen de re-

venir en arrière, je voulais te dire que ce n'est pas Jeannette qui a mangé la confiture, c'est moi.

—Toi? s'écria ma mère, allons donc! C'est une leçon que t'a apprise cette fille... Décidément c'est une domestique dangereuse.

—Oh! maman!...

—Et j'étais indignée... Et je suffoquais... J'avais envie de pleurer et je ne le pouvais pas...

—Mais, mère, je te jure...

—Taisez-vous, mademoiselle...

Alors une idée me passa par la tête pour prouver l'innocence de ma pauvre petite bonne. J'avais à portée de ma main le comptoir, je l'attirai à moi, j'y plongai mon doigt à trois reprises et puis je m'écriai triomphalement :

—Tiens, maman, voilà comment j'ai fait! tu vois bien que ce n'est pas Jeannette...

III

—Bravo, fit le docteur... Et que fit madame votre mère?

—Ah! dame, fit la charmante femme en rougissant un peu, elle fit ce que font les mamans en pareille circonstance... Il est vrai que je l'avais bien mérité...

—Bien mérité? s'écria le vieillard!... Sapristi! si j'avais été votre mamam, moi, je vous aurais d'abord appliqué sur chaque joue un gros baiser et vous aurais confectionné, séance tenante, une gigantesque tartine de confitures... une tartine d'honneur, enfin...

—Mais alors, mon cher confident, il y a gros à parier que je ne serais plus gourmande aujourd'hui...

—Et vous le regretteriez, j'en suis sûr...

—Peut-être... Encore une tasse de thé, docteur...

La bouilloire chantait toujours sur la table, et la petite duchesse étendit avec amour du beurre doré sur une seconde tranche de pain viennois.

LE CANAL DE SUEZ

(Voir la gravure, p. 22)

La semaine dernière, nous reproduisons une lettre de M. de Lesseps, qui établissait les véritables relations de l'Angleterre envers le canal de Suez, ainsi que la cause et le résultat de l'achat par cette puissance d'une partie des actions de la Compagnie universelle du canal de Suez. Nous avons eu que l'attention que cette transaction attire en ce moment nous offrait l'occasion de présenter à nos lecteurs un résumé de l'histoire de ce travail gigantesque, accompagné d'un panorama du canal, qui fait comprendre parfaitement la position relative de Port-Saïd et de Suez, ainsi que la ligne que suit le canal dans toute sa longueur.

Avant la création du canal, M. de Lesseps, illustre promoteur de cette grande œuvre, énumérait ainsi lui-même ses futurs avantages :

« Grâce au percement de l'isthme de Suez, nous aurons une communication maritime tout à fait directe entre l'Orient et l'Occident du monde. La route de l'Inde se trouvera abrégée de 2800 lieues pour l'Amérique du Nord, de 3000 lieues pour le bassin des mers du nord de l'Europe et de 4000 lieues pour les villes du bassin de la Méditerranée. Aujourd'hui, le navire qui part des ports de l'Occident est obligé de faire un parcours de plus de 6000 lieues, de passer une première fois la ligne équatoriale entre l'Amérique méridionale et l'Afrique, en allant doubler le Cap de Bonne-Espérance, et de passer une seconde fois la ligne pour remonter à l'île de Ceylan. Cette abréviation n'a pas convenu à la politique anglaise. Elle a pensé que la France, étant plus près des Indes, profiterait sans doute plus que l'Angleterre du percement de l'isthme, et pourrait lui enlever une grande partie du commerce de l'extrême Orient. Inbus de cette idée, nos voisins nous ont suscité toutes sortes d'obstacles depuis l'origine de l'entreprise. C'est donc en France que j'ai obtenu ma force, que j'ai rencontré la confiance qui conduira à l'accomplissement de ce grand travail; c'est la France qui en aura la gloire! »

Et en effet, il n'est pas d'œuvre dont la France puisse réclamer plus exclusivement la gloire. Comme par un Français, elle a été soutenue par les capitaines français et exécutée tout entière par des ingénieurs et des ouvriers français.

Avant de passer à la description du canal lui-même et des travaux qu'il a nécessités, il est juste de parler des projets analogues qui l'ont précédé.

« Depuis les temps les plus reculés, dit M. Figuière dans sa remarquable étude sur le canal, les intérêts commerciaux ont appelé l'attention du monde sur la jonction de la Méditerranée et de la mer Rouge. Ces deux mers ne sont, en fait, séparées l'une de l'autre que par un intervalle de 30 lieues, intervalle qui était beaucoup moindre au commencement des temps historiques, et qui, selon toute apparence, devait être

nul dans les premiers âges du monde, de telle sorte que les deux mers communiquaient alors librement entre elles. Des dépôts de sable, des alluvions jetés par la Méditerranée et la mer Rouge, ont sans doute élevé peu à peu la barrière qui sépare aujourd'hui l'Égypte de l'Asie. On comprend donc que la réunion de ces deux mers, qui baignent de riantes et fertiles contrées, ait préoccupé à toutes les époques les souverains et les conquérants de l'Égypte.

Les avantages offerts par ce grand projet firent tenter plus d'une fois l'accomplissement d'une œuvre si éminemment utile aux relations des peuples de notre hémisphère.

Il est établi historiquement qu'un canal, reliant la Méditerranée à la mer Rouge, a existé en Égypte dès les temps les plus reculés, et ne disparut que par la négligence des populations à demi barbares de ces contrées.

Seulement ce canal n'était pas la jonction naturelle des deux mers; le Nil avait été pris comme moyen intermédiaire. Un canal avait été creusé entre la mer Rouge et le Nil, et le reste de la communication avec la mer s'établissait par l'embouchure de ce grand fleuve dans la Méditerranée.

Entrepris par Nécos, fils de Psammétique, 650 ans avant Jésus-Christ, ce canal fut achevé par Barius, fils d'Hystaspe, après que les Perses se furent emparés de l'Égypte. Hérodote, témoin oculaire de ce qu'il raconte, cinquante ans après Darius, l'a vu en pleine activité. Il commençait à Bubaste, sur le Nil, et venait aboutir, sur la mer Rouge, à Patyros. Les Protémées l'entretenaient et l'améliorèrent. Strabon, qui voyageait en Égypte peu de temps avant l'ère chrétienne, vit aussi le canal chargé de navires. Les empereurs romains, et surtout Adrien, y firent exécuter des travaux et des accroissements considérables. Mais les califes, qui l'avaient fait d'abord réparer, le laissèrent déperir, et il parut que la navigation cessa complètement en 775. On trouve encore, sur le sol égyptien, des traces nombreuses et très-apparences de cette ancienne voie de navigation.

Ce n'est que vers le milieu du XVIIe siècle que l'on reprit l'idée de relier la Méditerranée et la mer Rouge par un canal traversant l'isthme de Suez. Le célèbre Leibnitz présenta un projet à Louis XIV, qui fit en vain plusieurs propositions à ce sujet au sultan.

Lors de l'expédition française en Égypte, Napoléon reprit ce grand projet et le fit étudier par le corps de savants qu'il avait emmené avec lui. Non-seulement le peu de durée de l'occupation française empêcha de donner suite à ce projet, mais une erreur de nos savants vint le faire considérer comme impossible. D'après ces derniers, la mer Rouge devait avoir son niveau à une altitude de près de 10 mètres au-dessus de celui de la Méditerranée; de sorte que le percement de l'isthme de Suez eût amené un débordement de la mer Rouge dans la Méditerranée. Les observations ultérieures prouvèrent que cette différence de niveau n'existe pas, et que, d'après la théorie de Laplace, tous les océans qui couvrent le globe offrent un niveau correspondant.

En 1841 et en 1847, on reprit de nouveau l'idée d'un canal reliant le Nil à la mer Rouge. Ce ne fut qu'en 1854 que M. de Lesseps, ancien consul de France au Caire, uni par les liens d'affection à Mohammed-Saïd, le nouveau vice-roi, conçut le grand projet qu'il devait avoir la gloire d'exécuter. M. de Lesseps ne se contentait pas de relier le Nil à la mer Rouge, il voulait percer l'isthme d'une mer à l'autre, et ouvrir une voie navigable pour tous les navires, quelles que fussent leurs dimensions.

Avant d'étudier activement le terrain de l'isthme, il s'était rendu compte, non-seulement de la possibilité de l'exécution, mais même de sa facilité relative.

Il suffira, en effet, de jeter un coup d'œil sur le plan panoramique de la page 22 pour voir que, sur son parcours, le canal de M. de Lesseps rencontre un nombre considérable de lacs qui devaient singulièrement faciliter la tâche du percement de l'isthme.

Le premier de ces lacs, le Menzalah, est une immense lagune formée par le Nil sur la côte de la Méditerranée, puis viennent le lac Timsah, profonde dépression de terrain que M. de Lesseps a transformée en un magnifique bassin, et enfin les lacs Amers, qui communiquaient déjà sous les Pharaons avec la mer Rouge.

Sur les 120 kilomètres de l'isthme, il ne restait donc, en retranchant les lacs, qu'environ 80 kilomètres de terre ferme à creuser; mais cela, il est vrai, à travers un pays tour à tour sablonneux et rocheux, complètement dépourvu d'eau potable et de ressources d'aucune espèce, et où un soleil brûlant devait rendre le travail impossible aux ouvriers européens et fort pénible aux indigènes eux-mêmes.

Avant définitivement établi le tracé du futur canal à travers l'isthme, M. de Lesseps fit inaugurer solennellement le commencement des travaux, le 25 août 1859. Après avoir donné lui-même le premier coup de pioche dans le sol du désert, il dit aux ouvriers réunis autour de lui :

« Au nom de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, nous allons donner le premier coup de pioche sur le terrain qui ouvrira l'accès de l'Orient au commerce et à la civilisation de l'Occident.

« Chacun de vous va donner son premier coup de pioche ainsi que nous venons de le faire. Rappelez-vous que ce n'est pas seulement la terre que nous allons remuer, mais que vos travaux apporteront la prospérité dans vos familles et dans votre beau pays.

On avait comme point où le canal devait déboucher sur la Méditerranée et où s'élevé

aujourd'hui le port florissant de Port Saïd, une bande de sable large de 100 à 150 mètres, à peine plus élevée que le niveau de la mer et du lac Menzalah qui l'encermaient. Tout auprès se groupaient quelques misérables huttes de pêcheurs, seuls habitants de ces rivages désolés.

C'est de ce côté que les travaux commencèrent. Mais bientôt l'eau potable vint à manquer, et les indigènes désertèrent en masse les travaux. M. de Lesseps dut installer des chaudières pour faire distiller l'eau nécessaire à cette multitude, et parvint à ramener les travailleurs.

Les deux premières années n'amenèrent que l'exécution d'une partie insignifiante du canal. Elles furent absorbées par les travaux préparatoires nombreux que nécessitait une si gigantesque entreprise. Il fallut étudier soigneusement le sol du pays, construire des magasins, des ateliers, des hangars, établir des chantiers, organiser des campements, élever des hôpitaux, des habitations pour le personnel européen, ouvrir des carrières, forer des puits et enfin réunir un immense matériel de machines et d'approvisionnements de toutes sortes. Pour donner une idée de l'importance de ces préparatifs, il me suffira de dire que la scierie mécanique installée par les ingénieurs de la compagnie dut en quelques mois fabriquer 13,800 brouettes et plus de 20,000 madriers.

En 1861, on avait déjà réussi à créer le havre de Port-Saïd, qui recevait dès lors de nombreux navires, et ce lieu, désert quelques mois auparavant, acquiescèrent bientôt une population de deux mille âmes. Pendant ce temps le canal avançait dans l'intérieur des terres et approchait déjà du lac Timsah.

« Jamais, écrivait un voyageur qui visitait le canal pendant les travaux, l'image d'une fourmière n'a pu être plus justement employée que pour définir cette multitude d'hommes qui montent ou descendent les talus, qui s'agitent avec ordre et qui couvrent le terrain de têtes nombreuses comme les épis dans un champ de maïs. C'est un spectacle nouveau, mais intéressant; singulier, mais instructif. On ne peut oublier que cette foule n'obéit ici qu'à l'ascendant moral de quelques Européens.

« Les ouvriers, au nombre de 12,000, sont échelonnés sur une ligne de quelques kilomètres; les uns manient la pioche au pied du talus, dans le lit du futur canal; la terre qu'ils enlèvent est chargée dans des paniers en jonc qu'on appelle *coffes*. Ces paniers passent de main en main jusqu'au sommet du talus. Ce système primitif donne des résultats qui surprendraient davantage encore, si l'on ne réfléchissait pas qu'on est sur le terrain classique des travaux exécutés à bras d'hommes. La tranchée s'ouvre en quelque sorte à vue d'œil; elle court vers le sud. A voir l'ardeur des ouvriers, l'ordre du travail, la simplicité des moyens, la discipline et l'entretien des chefs subalternes, le calme et la sécurité des supérieurs, on pressent les progrès rapides et l'achèvement prochain de l'entreprise.

On travaillait jour et nuit. La nuit, les ouvriers étaient éclairés par des torches formées de branches d'arbres imprégnées de graisse.

L'eau potable est la question capitale de toute entreprise dans ces latitudes torrides et au milieu de ces déserts sablonneux. Dès 1861, M. de Lesseps, pénétré de cette idée, faisait creuser un canal qui devait amener l'eau du Nil jusqu'au lac Timsah. Cette entreprise, considérée ici comme un accessoire, eut excité l'admiration à elle seule si elle n'eût été éclipsée par son rival le canal des deux mers. Elle fut exécutée cependant en fort peu de temps, car le 2 février 1862 l'eau du Nil arrivait dans le lac Timsah. La longueur totale de ce canal était de près de 35 kilomètres; sa largeur, 12 mètres; sa profondeur, 1 mètre 20 cent.

Dès ce moment, les travaux marchèrent rapidement, et le 18 novembre 1862, il ne restait plus qu'un coup de pioche à donner pour faire écouler les eaux de la Méditerranée dans le lac Timsah. Ce fut donné solennellement en présence d'une nombreuse assistance.

« Au nom de Son Altesse Mohammed-Saïd, dit M. de Lesseps, je commande que les eaux de la Méditerranée soient introduites dans le lac Timsah, avec la grâce de Dieu.

A ces mots les pioches creusent un sillon au centre du barrage, l'eau se précipite en bouillonnant dans la nouvelle voie, et bientôt le lac Timsah, qui n'était qu'un marais desséché insalubre, se transformait en une petite mer, à la surface limpide, sur laquelle pouvaient voguer les plus grands navires.

Le canal était alors creusé sur une longueur de 75 kilomètres. Il ne restait plus qu'à percer l'isthme jusqu'à Suez.

Les travaux furent repris avec un redoublement d'activité; pendant que les ouvriers se dirigeaient en creusant du lac Timsah vers les lacs Amers, d'autres remontaient de Suez vers le même point. Puis simultanément le canal d'eau douce était prolongé jusqu'à Suez.

Enfin, le 16 août 1869, dix ans presque jour pour jour après le premier coup de pioche donné par M. de Lesseps, les eaux de la mer Rouge et de la Méditerranée venaient se confondre dans les lacs Amers. C'était le couronnement et le triomphe de cette gigantesque entreprise. Quelques mois après, le canal était ouvert à la navigation, et les plus grands navires de guerre de la France et de l'Angleterre le traversaient d'une mer à l'autre en toute commodité.

« Dix ans, écrivait M. Figuière en 1869, ont suffi pour transformer un pays désert en une contrée que sillonnent maintenant des convois de chemins de fer, des barques et des vaisseaux de toutes les nations. La population de l'isthme, à peu près nulle autrefois, est aujourd'hui de 43,000 habitants environ, dont 23,000 Euro-

piens. Trois villes importantes ont surgi: Port-Saïd et Suez aux extrémités du canal, Ismaïlia au milieu de l'isthme, sur le lac Timsah.

« La longueur du canal est de 150 kilomètres, sa largeur est de 100 mètres. Son percement a nécessité le déblai de 73 millions de mètres cubes de terre. On a calculé que si l'on mettait les uns à la suite des autres tous les *coffes* (paniers) employés seulement pour le déblayement du seuil d'El-Guisr, on formerait une ligne qui pourrait envelopper trois fois la terre.

« Jamais pareil travail n'a été exécuté avec autant de célérité ni avec d'aussi puissantes machines. Il nous suffira, pour prendre un terme de comparaison, de dire qu'à Paris, lors de l'Exposition universelle, on mit six mois à déblayer 400,000 mètres cubes de terre au Trocadéro, tandis qu'à l'isthme de Suez, dans les derniers temps, les dragues enlevaient deux millions de mètres cubes par mois.

« Le canal maritime est accompagné du canal d'eau douce. Des fils télégraphiques et des poteaux d'amarrage s'échelonnent sur son parcours. Des habitations et des campements s'élevèrent sur ses rives. Au lieu du silence de l'ancien désert, on trouve dans l'isthme le mouvement de la civilisation et le bruit de la vie.

« A Port-Saïd, tête de ligne du canal sur la Méditerranée, les jetées assurent la sécurité aux navires, en même temps qu'un phare éclairé par la lumière électrique et d'une portée de vingt milles (32 kilomètres) guide leur marche. Quatre bassins forment le port, dont les quais ont une longueur de quatre kilomètres et demi.

« Sur les bords du lac Timsah, à l'intérieur de l'isthme, s'est élevée une ville importante, qui a reçu le nom d'Ismaïlia, en l'honneur du vice-roi actuel. Là aboutissent le canal maritime, le canal d'eau douce et le chemin de fer d'Alexandrie et du Caire. La nouvelle ville est propre, animée et ressemble à une oasis. On devine les destinées prochaines de cette ville à sa position de port maritime au milieu des terres.

A l'autre extrémité du canal, c'est-à-dire sur la mer Rouge, la ville de Suez élève ses chantiers, ses hangars, ses ateliers. Rien n'y manque, entrepôts, bassins, larges quais. Le canal d'eau douce et le chemin de fer aboutissent à cette cité, qui n'était, il y a vingt ans, qu'un pauvre village perdu dans les sables. Les paquebots de l'Inde et de l'Australie viennent jeter l'ancre dans la rade. Ce sera bientôt l'entrepôt du commerce de l'Europe et de l'Asie.

Tout cela a été l'œuvre de dix ans, œuvre prodigieuse, qu'à elle seule suffirait à honorer le siècle qui l'a vu exécuter et qui entourera d'une gloire immortelle le nom de son créateur, l'illustre M. de Lesseps.

Quant à l'utilité du canal, les quelques années qui se sont écoulées depuis son ouverture l'ont surabondamment prouvée. C'est ainsi que 1173 navires, représentant l'énorme capacité de 2,085,000 tonnes, l'ont traversé en 1873.

Devenu la grande voie commerciale de l'Asie et de l'Europe, le canal de Suez est aujourd'hui indispensable à la prospérité du globe, et sa fermeture serait une calamité pour toutes les nations.

LUCIEN D'ELINE.

QUELQUES PENSÉES.

Il faut enseigner les mots pour les pensées, et les pensées pour le cœur et la vie.—GRÉGOIRE GIRARD.

Ce n'est pas ce qu'on mange, mais ce qu'on digère qui rend fort. Ce n'est pas ce qu'on gagne, mais ce qu'on épargne qui rend riche. Ce n'est pas ce qu'on lit, mais ce dont on se souvient qui rend savant. Ce n'est pas ce qu'on professe, mais ce qu'en pratique qui rend juste et équitable.

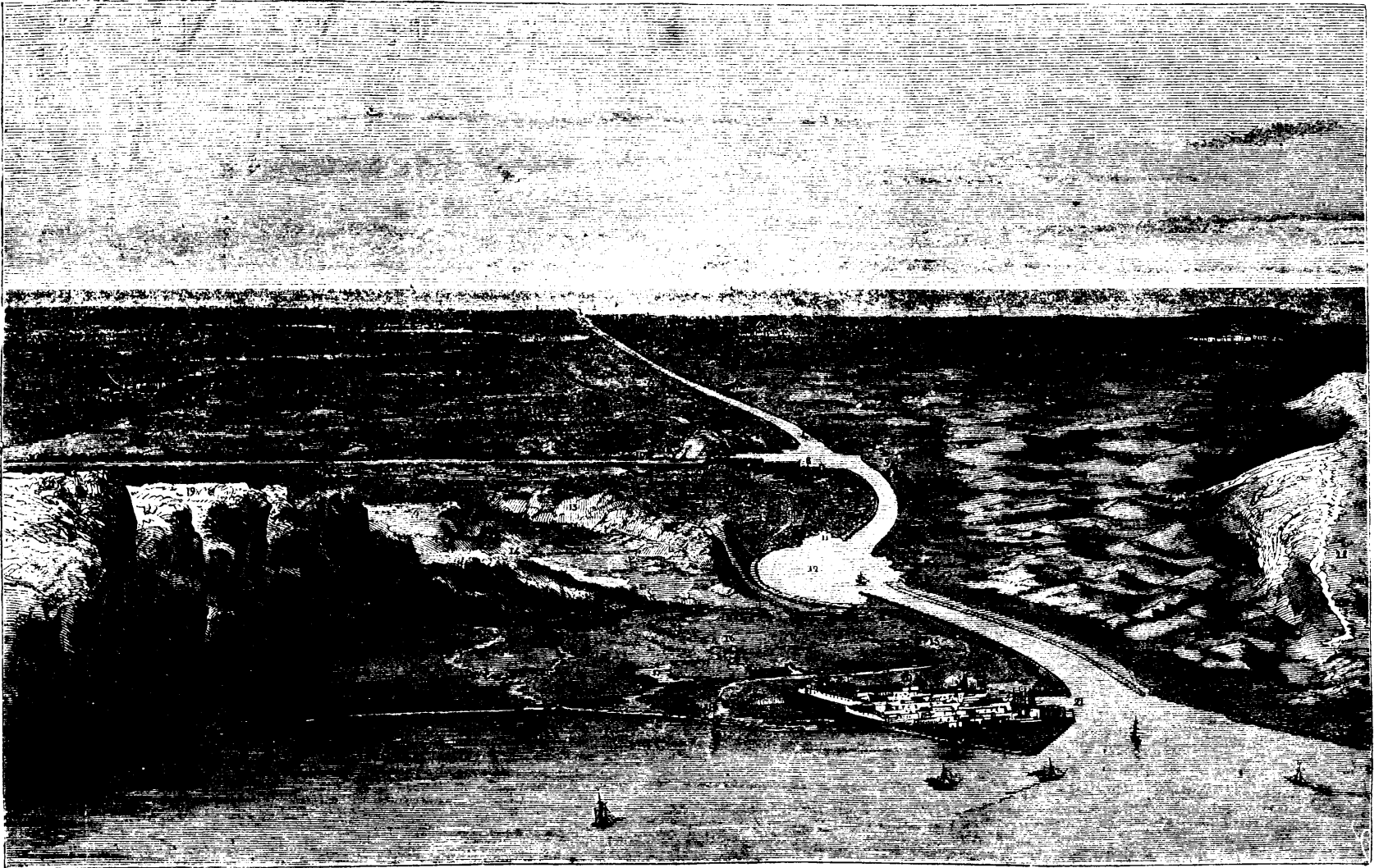
Rien n'est plus triste que de n'être pas ému par ce qui devrait nous émouvoir; on se croit l'âme desséchée; on craint d'avoir perdu cette puissance d'enthousiasme sans laquelle la faculté de penser ne servirait plus qu'à dégoûter de la vie.—MME. DE STALL.

LA PRUDENCE.—J'ai vu dans ma vie plus d'affaires perdues par la fureur que par l'imprudence. Je contemple sur le grand théâtre du monde, ou sur le théâtre de la société, ces grands héros de la dissimulation; en vérité, je ne voudrais pas de leur succès, pas plus que de leur moralité. Je fais consister la prudence, ou *ma* prudence, bien moins dans l'art de cacher ses pensées que dans celui de nettoyer son cœur, de manière à n'y laisser aucun sentiment qui puisse perdre à se montrer.—Si vous venez à toucher ma poche par hasard, je ne serais nullement inquiet, car vous ne sentiriez que moi; mouchoir, ma lorgnette et mon portefeuille; si je portais un poignard ou un pistolet, il en serait autrement. Je tiens donc mes poches nettes, et je les tourne volontiers.—JOS. DE MAISTRE.

On s'arrêtera la science de nos parfumeurs? Sur le prospectus d'un baume "pour le teint," dont on comprendra que je supprime le nom, je copie textuellement :

« Appliqué au cou, aux bras, aux mains, il donne cette apparence de grâce, de pureté et d'innocence (?) qui sont toujours l'admiration de l'autre sexe. »

De l'innocence à 3 francs le pot, c'est admirable! et quelle fortune ferait l'inventeur si l'innocence était un peu plus courue!



PANORAMA DE L'ISTHME ET DU CANAL DE SUEZ

- |   |                                   |   |  |
|---|-----------------------------------|---|--|
| 1. Port Saïd: bassin et entrée du canal dans la Méditerranée. | 6. Ancien canal de Nécos.         | 12. Lacs Amers.                         | 18. Réservoirs des eaux du Nil.                          |
| 2. Lac Menzaleh.  | 7. El Guisr.                      | 13. Carrières de Cenebê.                | 19. Monts Attaka.  |
| 3. El Kantara.  | 8. Lac et ville de Timsah.        | 14. Route de Suez au Caire.             | 20. Suez.  |
| 4. Ruines de Péluse.  | 9. Cheik Enmedeh (tombeau).       | 15. Premier campement de M. de Lesseps. | 21. Rade de Suez et entrée du canal dans la mer Rouge.   |
| 5. Katch.   | 10. Canal d'eau douce.            | 16. Puits de Suez.                      | 22. Monts Tiel, se dirigeant au S. E. vers le mont Sinaï |
|   | 11. Embouchure de l'ancien canal. | 17. Réservoirs d'eaux pluviales.        |  |



LA CHASSE A L'OURS BLANC DANS LES RÉGIONS POLAIRES



## NOUVELLES GÉNÉRALES.

## CANADA.

—L'élection dans le comté de Chambly a eu lieu le 7 janvier. M. Benoit, conservateur, fut élu par une majorité de 150 voix sur son adversaire, le Dr. Fortier.

—La nomination dans le comté de Charlevoix aura lieu le 15 et le vote sera pris le 22. La lutte est entre l'Hon. Hector Langevin et M. Tremblay.

—Le Dr. Christie, libéral, a été élu par acclamation membre pour le comté d'Argenteuil. M. White, son adversaire, s'était retiré de la lutte.

—Près de \$100,000 ont été souscrits dans le nouveau stock préférentiel de la Compagnie d'Union.

—49° sous 0 au cap Rosier, le 5 janvier.

—Dix-huit navires seront construits cet hiver à Québec.

—Sa Majesté la Reine Victoria a nommé l'Hon. John B. Glover gouverneur de Terre-Neuve.

—Le refoulement de la glace sur la rivière Bécancour cause de grands dommages. L'eau monte toujours.

—Cinquante ou soixante hommes sont occupés à creuser les fondations de ce qui devra être le marché, près de la Porte St. Jean, à Québec.

—M. France Gosselin, cultivateur, de Ste. Julie de Somerset, a labouré quelques sillons dans son champ le 3 du courant. Rarement on a vu pareille occurrence à cette époque de l'année.

—Des ingénieurs sont actuellement occupés à sonder le lit du fleuve entre l'île Ste. Hélène et le quai Molson, pour les fins d'érection du pont Royal-Albert.

—Il a été annoncé samedi dans les églises de la ville, par une lettre de Mgr. de Montréal, que le jubilé était prolongé jusqu'au 21 avril par une faveur spéciale du Pape pour le diocèse de Montréal.

—Les rails des chars urbains, sur la rue Notre-Dame, ont été mis à découvert, et le service s'est fait les 5 et 6 janvier comme dans la belle saison.

—Neuf bills, passés par la législature d'Ontario à la session de 1874, ont été renvoyés par le gouvernement fédéral comme étant inconstitutionnels.

—Il sera demandé une charte, à la prochaine session du Parlement fédéral, pour l'incorporation d'une compagnie qui devra construire un tunnel sous la rivière du Détroit près d'Amherstburg.

—Mercredi, six religieuses ont pris le saint habit chez les Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Voici leurs noms : Sœur Gillis, dite St. Daniel ; Sœur Bergeron, dite St. Sabin ; Sœur de Courcy, dite St. Clotilde ; Sœur Pelletier, dite St. Michel ; Sœur Dunn, dite Ste. Faustine ; Sœur Tremblay, dite St. Roch.

Lennoxville, 7.—Un incendie s'est déclaré ce matin vers une heure au collège et l'a presque entièrement réduit en cendres. La chapelle, le réfectoire et la maison du principal ont été sauvés, grâce aux secours efficaces de la brigade de Sherbrooke.

On ignore la cause du sinistre.

Les bâtiments de la nouvelle école n'ont pas été attaqués.

—Le département des Travaux Publics à Ottawa a appris que les explorateurs du chemin du Pacifique qui travaillent du côté Est et Ouest, se sont rejoints à Battle River, le jour de Noël.

—M. Selwyn, le géologue, dit que la Colombie anglaise n'aura jamais d'importance tant que le chemin de fer du Pacifique ne sera pas construit. Il déclare que dans son opinion le Canada aurait raison d'augmenter sa dette pour accomplir cette entreprise.

DÉPART.—Quatre-vingts Français ont quitté Montréal pour New-York, en route pour le Brésil. C'est le gouvernement de ce pays qui paie les frais de passage de ces émigrés que le manque d'ouvrage oblige d'abandonner le Canada.

## EUROPE

—Les Carlistes ont levé le siège d'Hernani.

—Le prince de Galles est arrivé à Bénéas.

—Le prince du Montenegro, au risque de sa vie et de son trône, garde la neutralité.

—Le maréchal Canrobert refuse d'être élu sénateur.

—Un éboulement de terre dans l'île Réunion, colonie française, a enseveli 62 personnes.

—Un corps d'insurgés de 2,180 hommes a été presque détruit en voulant surprendre Mostar.

—Un désastreux incendie a éclaté dans les ateliers de reliure de J. N. Engleton, No. 12, Broadway, Ludgate Hill, Londres, Angleterre. Trois cents ouvriers sont privés de travail. On évalue les pertes à \$250,000.

Paris, 8.—Il y a eu une réunion des négociants français qui ont l'intention d'envoyer des marchandises à Philadelphie. Les industriels désiraient exposer dans la section des mines et de la métallurgie, ont protesté contre l'insuffisance de l'espace qui leur était accordé dans le département français. Ils ont toutefois décidé de prendre part à l'Exposition et de profiter de l'espace non employé dans la section agricole, quoiqu'ils ne puissent y faire fonctionner leurs machines.

## AVENTURIERS ET CORSAIRES

## LE GAOULÉ

XV

(Suite.)

Ce fut le terme de cette impuissante résistance. Fabulé tomba épuisé, vaincu sur ce sol trempé de son propre sang, de celui de Macandal, de qui la blessure s'était ouverte, et de celui du nègre dont la main dépouillée était hideuse à voir.

Les liens qui avaient servi aux deux prisonniers servirent cette fois à Fabulé. Bien garotté, rendu impuissant, il fut jeté par Macandal et son complice au pied d'un arbre.

—C'est assez travailler aujourd'hui, dit le mulâtre au nègre, nous n'arriverons pas ce soir à Saint-Pierre ; d'ailleurs, nous avons l'un et l'autre besoin de nous panser ; nous passerons la nuit ici.

Le nègre s'enveloppa la main dans des compresses d'herbes, et il s'endormit ainsi que Macandal de chaque côté de leur prisonnier.

Le lendemain, Macandal dit au nègre :

—Je suis plus franc à ton égard que ne l'avait été Fabulé, je n'ose te garantir ta grâce : retourne au camp, annonce ma venue prochaine à tes camarades ; moi seul je conduirai Fabulé à Saint-Pierre.

Le nègre s'éloigna plein d'une admiration naïve pour le mulâtre. Macandal délia les pieds de Fabulé devenu docile dans sa défaite, et ils se mirent en route.

Le soir, ils entrèrent à Saint-Pierre. Macandal se dirigea vers la geôle, et remettant son prisonnier aux mains du geôlier :

—Je vous amène Fabulé, dit-il, et moi, je m'en retourne chez mon maître.

Le juge criminel, étranger à toutes les intrigues qui s'agitaient dans l'ombre, sachant la guerre que l'on faisait à Macandal et aussi le prix que l'on pouvait attacher à la capture de Fabulé, les fit emprisonner tous les deux.

Macandal et Fabulé furent enfermés isolément, dans la geôle de Saint-Pierre, peu formidable en ce temps-là. C'était une simple case en bois, comme étaient presque toutes les maisons de la ville, placée au centre d'un vaste terrain fortifié de palissades. On comptait plus sur la terreur des nègres de se voir captifs, que sur la solidité de ces simples murailles en planches.

Macandal fut étonné de ce dénouement imprévu, et, redoutant l'issue du jugement auquel il allait être soumis, il résolut de n'attendre ni l'intervention de la justice, ni celle de son maître de laquelle il ne lui était plus permis de rien espérer. Assis au fond de sa cellule, la tête plongée dans ses deux mains, Macandal songeait au moyen de s'évader. Sa prison était au rez-de-chaussée ; nul doute à cet égard, puisque ses pieds foulaient la terre. Il écouta les bruits qui pouvaient se produire à ses côtés ; à droite et à gauche, le plus profond silence. Il en conclut que les deux cellules voisines étaient inoccupées. Mais dans quelle position était la sienne par rapport à l'extrémité du bâtiment de la prison ? Cette prison finissait-elle à droite ou à gauche ? aurait-il plusieurs obstacles à franchir avant d'arriver en pleine campagne ?

Une petite croisée, percée en œil de bœuf et garnie de barreaux, éclairait la cellule. Macandal bondit comme un chacal, atteignant à pleines mains les barreaux de la croisée, et par la force de ses bras se hissa jusqu'à pouvoir plonger le regard au dehors. Il aperçut devant lui la solitude du terrain au centre duquel était bâtie la prison, puis plus loin les palissades, et derrière celles-ci la montagne : c'est-à-dire la liberté. En penchant la tête de côté, il avait pu remarquer que sa cellule était, à gauche, l'avant-dernière du bâtiment. Il se laissa retomber sur le sol ; le plan de son évadement avait déjà germé dans sa tête. Il regarda avec regret les barreaux auxquels il venait de se suspendre ; il avait pu s'assurer qu'ils étaient fortement enracinés entre deux solives d'où il ne réussirait pas à les arracher par la seule puissance de ses mains et de ses bras musculeux.

Le succès de son entreprise était donc dans la possibilité de s'introduire dans la cellule voisine, pour de là s'ouvrir une issue sur l'enclos de la prison. Il s'agissait de percer deux murailles.

Macandal attendit la nuit. La cloison qui le séparait de la cellule où il devait pénétrer d'abord était soutenue sur un amas de roches de rivière informes et mal maçonnées entre elles en manière de mur d'appui. Il détacha avec ses ongles les plaques de plâtre qui dissimulaient les intervalles des roches, et commença à ébranler cet échafaudage fragile. Au premier bruit de son travail, il avait entendu dans la cellule voisine, silencieuse jusqu'alors, un mouvement et une agitation qui se calmèrent tout aussitôt.

Macandal ne savait s'il devait se réjouir ou s'inquiéter de cette découverte. Il s'arrêta un moment ; puis, après avoir frappé à la cloison, il demanda :

—Qui est mon voisin ?

Aucune réponse ; il réitéra sa question, même silence. Il s'imagina s'être trompé, et reprit son œuvre avec une nouvelle ardeur.

Le déplacement de trois des plus grosses roches suffit à lui ouvrir un passage où il pouvait pénétrer dans la pièce voisine, en se traînant à plat ventre. Avant de se risquer dans ce défilé, il essaya de plonger ses regards dans ces ténèbres mystérieuses. La lune, qui resplendissait au ciel, ne laissait filtrer que deux

ou trois faibles rayons à travers les barreaux d'une lucarne semblable à celle de sa cellule. Ces rayons traçaient sur le sol une langue de lumière pâle—rien de plus.

Macandal s'aventura alors ; il passa sa tête, puis les épaules, puis son corps tout entier, par l'étroit chemin qu'il s'était frayé. Il se dressa au milieu de la cellule, qui lui parut déserte ; il écouta et distingua dans un angle tout à fait noir le souffle cadencé d'une respiration. En fixant attentivement ses regards dans cette direction, il aperçut deux yeux qui brillaient dans l'obscurité et se détachaient sur le fond noir. C'était une face de nègre. Macandal allongea la main, et avant que ce témoin timide ou prudent de sa tentative d'évasion eût eu le temps de se mettre en garde, il l'avait saisi par ses cheveux crépus et traîné devant la lucarne, d'où un rayon de la lune lui tomba en plein sur le visage.

Les deux prisonniers poussèrent en même temps un rugissement terrible : ils s'étaient reconnus. Le hasard mettait encore une fois en présence Macandal et Fabulé.

Fabulé avait profité de l'étonnement de son implacable ennemi pour se dégager, et s'était acculé dans un des coins de la prison, les reins appuyés contre la cloison, le torse en avant, comme tout prêt à une lutte.

Macandal avait compris que ce n'était ni le moment ni le lieu de livrer bataille.

—Tu es fou, Fabulé, dit-il au nègre, et nous serions deux imbéciles de nous disputer ici, quand nous devons chercher à nous sauver.

—Quels moyens as-tu pour arriver à ton but ? demanda Fabulé.

—Tu vois, répondit Macandal, comment je suis parvenu en démolissant le mur de ma prison, à pénétrer dans la tienne. Il s'agit maintenant de percer le mur qui nous sépare de la liberté.

—Ce serait impossible. Tu n'avais que quelques roches à déchausser pour faire le chemin par où tu as passé ; mais ici c'est une autre affaire. Ce mur est un mur véritable. Huit jours et huit nuits ne nous suffiraient pas pour l'entamer.

—C'est vrai, fit Macandal en se frappant la tête de dépit, et il faut qu'avant une heure nous soyons hors d'ici.

—J'ai un moyen, moi, répondit Fabulé.

—Dis vite.

—C'est par cette fenêtre que j'avais médité de m'évader.

—Par cette fenêtre ? Il est donc facile d'en lever les barreaux ?

—Non ; mais il est aisé de les scier.

—A l'ouvrage alors, et vite, cria Macandal.

—Oh ! murmura Fabulé en ricanant, je me serais servi de l'instrument que voici—et il montra à Macandal une petite lime d'acier, longue comme la moitié du petit doigt, qu'il tenait cachée dans sa bouche—je me serais servi de cet instrument pour m'évader, moi, mais je préfère renoncer à ma fuite plutôt que de favoriser la tienne.

—Misérable ! fit Macandal, tu aurais ce froid courage ?

—Vengeance pour vengeance, lâcheté pour lâcheté. Tu m'as livré aux blancs, et tu voudrais que je t'aïdasse à leur échapper ? Non pas ! Si, par un autre secours que le mien, tu parviens à fuir, tant mieux pour toi ; mais ce ne sera jamais moi qui t'en fournirai les moyens.

—Hâte-toi, Fabulé, de scier les barreaux de cette prison, et de nous ouvrir à tous deux le chemin de la liberté.

—Non !

—Quand nous serons dans les bois de la montagne Pelée, nous ferons alliance, si tu veux ; ou bien si tu crois que l'un de nous est de trop et gêne l'autre, eh bien ! nous nous battons jusqu'à ce que l'un des deux soit tué.

—Non, répondit Fabulé, tu es ensorcelé ; et c'est moi qui périrais dans le combat ! Oui, il faut que tu sois ensorcelé pour n'être pas mort du coup de mousquet que je t'ai tiré, et pour avoir pu, hier, t'échapper de mes mains. Non, non, tu te sauveras comme tu pourras, et moi comme je pourrai ; mais je n'aiderai point à ta fuite.

—Le temps presse, Fabulé.

—Que m'importe !

Macandal avait feint, jusqu'à ce moment, un calme qu'il n'avait point. A mesure que les refus de Fabulé devenaient plus persistants, le mulâtre sentait sa colère lui monter au cœur ; ses poings se crispaient, les muscles de ses bras se raidissaient.

—Tu refuses décidément ? demanda-t-il au nègre en croisant ses bras sur sa large poitrine.

—Je refuse.

Macandal baissa la tête pour réfléchir un instant, puis la releva tout à coup ; ses yeux étincelaient au milieu de l'obscurité. Il fit un pas vers Fabulé, qui s'était réfugié dans un des coins de la cellule, accroupi comme une bête fauve sur la défensive, et prêt à s'élaner sur son ennemi.

—Toute tentative de ta part serait vaine, dit-il à Macandal. Tu peux essayer par la force de m'arracher cet instrument que tu convoites, mais, vainqueur même, tu ne l'auras pas.

Parlant ainsi, Fabulé avala la petite lime qu'il cachait dans sa bouche. Le mulâtre exaspéré, ivre de colère, se rua sur le nègre avec la rapidité de l'éclair et sans que celui-ci eût pu prévoir l'attaque. Macandal saisit Fabulé à la gorge, et en même temps qu'il l'étranglait entre l'étau de fer de ses dix doigts, il lui frappait la tête littéralement à tour de bras contre les roches aigües et inégales qui formaient le mur d'appui de la cellule. Fabulé n'avait eu ni le temps ni le pouvoir de se défendre. Les douleurs que lui faisait éprouver la présence du morceau de fer dans son gosier lui avaient retiré ses forces. Il poussa un râle et resta mort entre les mains de Macandal.

Le mulâtre lâcha le cadavre, qui retomba sur le sol ; et, comme épouvanté de son action, il recula jusqu'au fond de la cellule, le visage couvert de sueur et le corps frémissant.

—Misérable imbécile ! murmura-t-il... Se condamner à cette mort inutile sans profit pour lui et sans profit pour moi !

Macandal s'accroupit dans un coin de la prison en proie moitié à la rage, moitié au désespoir. Tout à coup, il se leva, et passant la main sur son front, il s'écria avec un ricanement féroce :

—Je ne laisserai pas mon œuvre inachevée ; je voulais ma liberté, je l'aurai.

Il fit un pas vers le cadavre, puis s'arrêta comme frappé de terreur. Il réfléchit, avant de poursuivre le sacrilège qu'il avait résolu. Il s'était souvenu d'avoir senti sous ses doigts, pendant qu'il étranglait Fabulé, la lime engagée dans le gosier du nègre. Cette lime, il la lui fallait à tout prix. Il se pencha sur le cadavre, écarta violemment ses deux mâchoires entr'ouvertes, plongea la main dans sa bouche, sans parvenir à atteindre l'objet de son ardente convoitise. Par l'effet d'une contraction nerveuse toute naturelle, les mâchoires de Fabulé se rejoignirent lentement pendant que Macandal fouillait sa gorge, et les dents du cadavre serrèrent comme un bracelet aigu le poignet du mulâtre, qui poussa un cri de terreur.

Macandal éprouva comme un vertige de superstition. Nul doute pour lui que Fabulé ne fût mort, et pourtant cette morsure qui l'avait légèrement atteint lui sembla un avertissement du ciel. Il demeura un instant étourdi, troublé, hésitant ; il eut peur de se voir en face du cadavre. Il tourna autour de la cellule comme une bête fauve, frappant les murs pour chercher une issue. Un instant il eut la pensée de rentrer dans sa prison et d'y attendre le sort qu'on lui réservait ; au moins serait-il séparé de ce terrible spectacle du corps de Fabulé.

Après avoir fixé pendant quelques minutes ses yeux avides sur la lucarne, le sentiment de cette liberté qui l'avait poussé à commettre un crime devenu inutile, lui inspira une horrible idée.

—Non, murmura-t-il, non, il n'est pas possible que je me condamne à la prison quand la liberté est là !

Il se jeta alors sur le cadavre de Fabulé avec la même rapidité qu'il s'était précipité sur son ennemi vivant, et enfouissant ses ongles dans la gorge du nègre, il déchira ses chairs et y fouilla jusqu'à ce qu'il eût trouvé au milieu des artères labourées, du sang figé et des lambeaux de muscles, ce morceau de fer d'où dépendait son salut.

Macandal ne pouvait atteindre aisément jusqu'à la croisée. Il traîna le corps de Fabulé, l'appuya contre le mur, et se faisant un marchepied de ses épaules, il saisit les barreaux de la lucarne de l'une de ses mains sanglantes, pendant que de l'autre il sciait deux des barreaux qui, en disparaissant, livrèrent à son corps un passage suffisant.

Macandal, une fois hors de la prison, examina avec un soin attentif l'horizon qui s'ouvrait devant lui. Le plus grand silence régnait partout ; la lune avait disparu du ciel ; quelques étoiles seules y brillaient et ne pouvaient éclairer les profondes ténèbres.

Le mulâtre s'élança droit devant lui, en courant de toute la vitesse de ses jambes jusqu'aux palissades dont il commença l'escalade en s'accrochant, de ses mains et de ses pieds, aux saillies des planches et aux nœuds des bambous dont les éclats acérés déchiraient sa peau.

## XVI.

Au moment où Macandal touchait au dernier degré de sa pénible ascension, la balle d'un mousquet effleura son épaule. En même temps que le coup de feu, un cri d'alarme retentit dans la prison, et le mulâtre entendit le galop mêlé d'aboiements épouvantables d'un de ces chiens dressés à la chasse des esclaves et des Caraïbes. Son cœur se serra, mais le danger éprouva son courage ; il fit un dernier et suprême effort pour atteindre le sommet de la palissade.

Il arrivait au but lorsque le chien, acharné à sa poursuite, bondit jusqu'à lui, et saisit la cuisse du fugitif dans sa large gueule. Macandal poussa un cri de douleur, de rage et de désespoir ; au même instant deux coups de mousquet éclatèrent, et le malheureux mulâtre, frappé à la poitrine et à la tête, roula de l'autre côté de la palissade, entraînant le chien dans sa chute.

Macandal était mort comme un vulgaire malfaiteur, dans l'ombre, fusillé par une main inconnue.

Le chien lâcha sa proie, flaira le cadavre du mulâtre, et se mit à aboyer à pleine gueule pour avertir les geôliers. Ceux-ci accoururent à cet appel, portant des flambeaux de résine, qui jetaient sur cette scène une sinistre lueur. Pendant qu'ils relevaient le corps de Macandal et chargeaient sur leurs épaules ce colosse inerte, un bruit de pas cadencés et lents, comme ceux d'une troupe en marche, résonna sourdement sur le sol.

C'était la bande de Caraïbes qui ramenait Antilla. Le chien, débarrassé de Macandal, la gueule encore ensanglantée, flairant un de ses gibiers habituels, se prit de nouveau à aboyer et voulut s'élaner dans la direction que suivaient les Caraïbes. Les geôliers ne se sentant pas en force pour soutenir une attaque, arrêtèrent le chien, le lancèrent par-dessus la palissade, qu'ils escaladèrent vivement et abandonnèrent le cadavre du mulâtre.

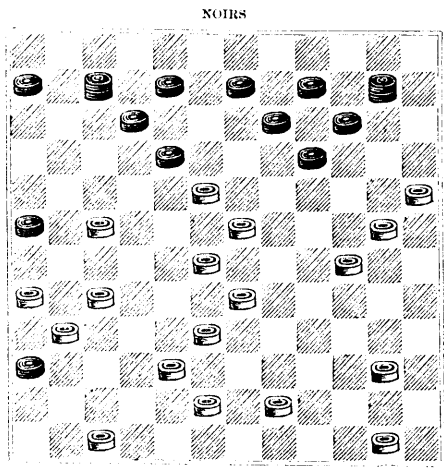
XAVIER EYMA.

(A continuer.)

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

PROBLÈME No. 6 Par J. T. C., Montréal



NOIRS

BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 4

Table showing the starting positions for White and Black pieces on the board. White pieces are at 53, 57, 63, 67, 73, 77, 83, 87. Black pieces are at 38, 42, 48, 52, 58, 62, 68, 72, 78, 82.

Solutions justes du Problème No. 4

Montréal: —A. Langevin, P. Tardif, G. Massé, C. Boudrias, O. Leblanc, et J. T. C. Spencer, Mass.—M. Fontaine.

A. M. C. Boudrias: Nous vous prions de vouloir bien nous envoyer la solution de votre problème.

Prix du Marché de Détail à Montréal,

Market price table for Montreal. Categories include FARINE (flour), GRAINS (grains), LÉGUMES (vegetables), LAITIÈRE (dairy), VOLAILLES (poultry), GIBIERS (game), VIANDES (meat), and DIVERS (miscellaneous). Prices are listed in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Market price table for livestock. Categories include Beef, Veal, Mutton, Agneau, and various types of wool and skins. Prices are listed in dollars and cents.

Les questions innombrables et souvent compliquées que les Compagnies d'assurance ont à traiter, réclament une direction assidue et constante, et exigent, dans bien des cas, une décision prompte et intelligente qui ne peut être que le résultat de l'expérience et de la connaissance parfaite de la localité.

La Compagnie d'assurance contre l'incendie, la Stadacona, dont les bureaux sont No. 13, Place d'Armes, à Montréal, possède ce précieux avantage, par l'institution d'une direction locale dans chaque grand centre où ses intérêts le demandent.

PROSPECTUS DU

Canadian Mechanics' Magazine

AND

PATENT OFFICE RECORD

POUR L'ANNEE 1876.

A l'occasion de la NOUVELLE ANNÉE, le 4ÈME et prochain VOLUME de cette utile publication sera donné à nos lecteurs dans une forme considérablement améliorée.

Grâce à un arrangement plus méthodique des matières, les lecteurs pourront les lire et recourir à la table plus commodément, et les colonnes d'annonces seront classées et imprimées de manière à frapper le regard des personnes en quête d'informations.

Chaque numéro de la Revue contient 16 pages de texte, ainsi qu'un nombre égal de gravures.

Il n'existe aucun ouvrage de ce genre contenant d'aussi nombreuses illustrations.

Comme c'est la seule Revue de cette nature publiée en Canada, elle ne peut, ainsi que cela a lieu dans des pays plus anciens et plus peuplés, être exclusivement consacrée à quelques classes spéciales; on s'est cru néanmoins obligé de comprendre dans ses pages la plus grande variété de sujets possibles, de façon à ce que toutes les personnes qui s'occupent des diverses branches de Mécanique Industrielle puissent y trouver avantage et profit.

La Revue, en outre, ne comprendra pas seulement toutes les correspondances originales, les informations utiles, les dessins de machines, les inventions purement Canadiennes, aussi bien qu'un catalogue d'articles récents, intéressants, et des illustrations des meilleurs journaux scientifiques du jour, mais elle deviendra la feuille par excellence chargée de transmettre les informations aux étrangers sur tous les sujets concernant les intérêts manufacturiers et industriels du Canada; ce qui est un objet de très-sérieuse importance.

Afin de réaliser et d'atteindre le mieux possible ce dernier but, la Revue ouvre ses colonnes aux discussions sur tous les sujets d'utilité pratique, et les informations concernant nos Manufactures, nos Travaux Publics, nos Mines et autres matières d'importance appartenant au Canada.

Le principal but de la Revue ne consiste pas seulement à répandre les nouvelles scientifiques parmi les classes industrielles, mais aussi à contribuer à l'instruction des jeunes ouvriers.

A cet effet, lorsque cela sera nécessaire, nous imprimerons, à l'occasion, un nombre de copies extra de tel numéro de la Revue, afin de pouvoir répondre aux demandes des nouveaux souscripteurs.

Les matières contenues dans la Revue formeront à la fin de l'année, non seulement un volume important d'informations scientifiques, mais elles renfermeront encore les

Éléments de l'Éducation Mathématique et Mécanique.

Les informations générales qu'embrasse la Revue sont les suivantes:

- Arts et Science, Travaux de Plombier, Architecture, de Forge, Génie Civil et Mécanique, Ameublement et Tapiserie, Travaux de Construction, Inventions, Manufactures, Carrosserie, Travaux de Charpente, Instruments d'Agriculture, de Plâtrage, Commerce et Agriculture, de Peinture.

Afin de rendre l'ouvrage plus intéressant et plus utile encore, nous consacrerons dans chaque numéro deux pages ou plus à des lectures domestiques, pour

LES MEMBRES DES FAMILLES OUVRIÈRES.

Aucune autre contrée n'édite un journal publiant la Liste des Brevets (patentes) officiels.

Cette dernière forme un annexe à la Revue, et représente une moyenne de 150 inventions nouvelles dans chaque numéro, les spécifications appartenant à chaque une d'elles y comprises. C'est le seul Catalogue Officiel publié dans la Puisseance.

Le prix du Catalogue Officiel du bureau des patentes à Washington seulement est de \$6 par année.

Aucune Revue, actuellement en cours de publication, n'offre aux Manufacturiers ou aux diverses classes d'ouvriers, pour un prix aussi modique que le nôtre, des informations aussi générales et aussi utiles; et nous n'épargnerons rien pour remplir ses colonnes de matières instructives et intéressantes pour les maîtres et les ouvriers.

Le public peut être assuré que nous nous efforcerons par tous les moyens possibles que suggère l'expérience, de rendre notre Revue Populaire, Instructive et Intéressante, et si les Manufacturiers et les Ouvriers de la Puisseance nous donnent l'appui que mérite et requiert un ouvrage de cette valeur, non seulement pour ceux immédiatement intéressés à son contenu, mais pour le public en général, ainsi que pour les intérêts de la Science, des Manufactures et de l'Industrie du Pays dans lequel nous vivons, nous sommes assurés, avec le temps, de faire de notre Revue une

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

Le prochain volume présentera sur sa couverture un magnifique dessin artistique, et sera imprimé avec un nouveau caractère. Les pages en seront coupées et cousues, et une fois relié, l'ouvrage contiendra une source d'informations utiles et intéressantes.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION

Une Copie, pour un an \$2.00 Copies séparées . . . . . 0.25

On peut s'abonner à toute époque de l'année.

Rédigé par G. B. BURLAND, F. N. BOXER, Architecte. Administrateur Gén.

Publié par la Cie. de Lithographie Burland-Desbarats, à son nouvel Etablissement, rue Bleury, Montréal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital. - - - - \$6,000,000 Actif Disponible. - - - - pres de \$1,200,000



OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Gérant Général: ALFRED PERRY. Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY.

Vice-Président: JOHN OSTELL. Sec. et Trés.: ARTHUR GAGNON. Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Table listing assets in gold, including Bonds of the United States, Bonds of the City of Montreal, Stocks of Banks, Hypothèques sur immeubles, Fonds consolidés de la Cité de Québec, Billets Recevables pour Primes de la Marine, Balances des Agents non encore transmises, et Primes non perçues, Divers Comptes dus à la Compagnie pour Sauvetage, Assurances renouvelées, etc., and Espèces en main et en dépôt.

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dus par la Compagnie \$149,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première durée.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

7-1-45

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'un feu chaque.

MARIAGE

A Montréal, le 28 septembre dernier, par le Rév. M Dupras, M. Charles-Joseph Ménard, de cette ville, à Demoiselle Christine-Ernestine Moquin, de St. Hubert.

DÉCÈS

A Montréal, le 7 courant, M. Michel Ménard, âgé de 70 ans 3 mois et 7 jours.

A St. Constant, le 2 courant, M. Noël Pinsonnault, à l'âge de 78 ans.

LE RANGE

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie.,

652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleury.

MACHINE A LAVER DE BUNNELL,

TORDEUSE ET REPASSEUSES,

Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 7-1-16

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes es Améliorations modernes.—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. L. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847, Rue St. Joseph, Montréal. 7-1-48

Corniches

ROFLEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRÉS D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

LE VIDO. EAU DE BEAUTE,

PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint: sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir.—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875. Vendu chez le Dr. GAUTHIER, 7-1-11 190, Rue St. Laurent.

AVIS.

DEMANDE sera faite au PARLEMENT DU CANADA, à sa prochaine Session, pour amender la Charte de

"LA BANQUE DES PROVINCES-UNIES,"

en changeant son nom et aussi le Chef-Lieu ou Place d'Affaires d'icelle, et pour d'autres fins.

ROBERT ARMOUR, AVOCAT DES PETITIONNAIRES.

BOWMANVILLE, 2 Décembre 1875

7-1-5

CARLESANG, C'EST LA VIE.

CELEBRE

PURIFICATEUR DU SANG

DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé.

C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.

Il guérit les Vieilles Plaies les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure les Scorbut et ses suites les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Enflures Glandulaires

Elimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas incurables. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDICINES PATENTEES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste,

APOTHECAIRES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MERCER & Cie., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 7-1-22

Coutellerie

FOURCHETTES ET CUILLETS-HUILLIERS, plaqués à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'OISEAUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez

L. J. A. SURVEYER,

7-1-18 524, Rue Craig, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au No. 319, rue St. Antoine, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.